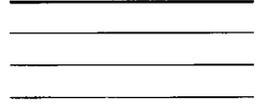


# Partie III



## Ce que nous en pensons

---

## 1. Introduction

Les participants nous ont parlé à coeur ouvert.

Ils en avaient beaucoup à dire. Comme nous l'avons vu à la Partie II, ils ont parlé de leur pays et de leur avenir, de leurs dirigeants et des médias. Ils ont aussi parlé, parfois avec flamme, de leurs préoccupations, de leurs frustrations ainsi que de leurs aspirations, pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Ils espéraient que nous serions leur messenger auprès de leurs concitoyens et de leurs dirigeants.

Après une période initiale de cynisme et de méfiance bien compréhensibles à notre endroit, quelque 400 000 personnes se sont raccrochées au Forum comme à une bouée porteuse d'espoir, l'espoir d'être écoutées, entendues et que les actes suivraient.

Dans la Partie II, nous avons essayé de rapporter fidèlement ce que les participants nous ont dit, sans intervention aucune de notre part, afin de garder intacte toute la force du message de nos interlocuteurs. Dans la Partie II, la parole était donc aux participants.

Voici venu le tour des commissaires. Et nous ne tournerons pas autour du pot: le Canada est en crise, une crise ressentie par les Canadiennes et les Canadiens de façon aussi immédiate qu'une sécheresse touche l'agriculteur. C'est une crise d'identité, une crise de communication, une crise de leadership. Nous sommes parvenus à cette conclusion non pas parce que les participants ont employé le mot crise — peu d'entre eux l'ont fait — mais parce que tout ce qu'ils nous ont dit appelle, impitoyablement, cette conclusion.

Chacun d'entre nous a été profondément remué par ce que nous a fait vivre le Forum. Le fait d'écouter les participants et de parler avec eux nous a permis de connaître infiniment mieux notre pays et nos concitoyens. Dans cette partie, nous voulons faire part aux participants et aux autres Canadiens des pensées qui nous traversent l'esprit, au moment où s'achève l'aventure extraordinaire qu'a été pour nous cette redécouverte de notre pays.

Lorsque nous réfléchissons à l'expérience des huit derniers mois, une chose nous frappe: le degré de convergence des vues des participants, d'abord à propos de nos dirigeants politiques, dans lesquels ils n'ont plus

---

---

aujourd'hui aucune confiance, puis des médias, dans lesquels ils voient un facteur de division à ce moment critique de l'histoire de notre pays et, enfin, de leur exigence d'être associés plus étroitement à l'élaboration du Canada de demain.

Nous avons été frappés de voir combien — de leur propre aveu — les participants de toutes les régions et de tous les groupes linguistiques sont ignorants de certains des enjeux dont ils ont débattu et qui sont déterminants pour l'avenir de leur pays.

Mais la constatation la plus frappante à laquelle nous conduit tout ce que les participants nous ont dit, c'est le déchirement auquel les soumet, d'une part, leur quête d'unité et, d'autre part, les revendications de divers groupes et collectivités, contradiction dans laquelle ils voient une véritable menace à leur sentiment national.

Le motif immédiat de la création du Forum des citoyens fut l'échec de l'Accord du lac Meech, qui a amené les Québécois francophones à désespérer de jamais trouver l'égalité, le respect et la sécurité à l'intérieur du Canada. Si leur originalité culturelle et leurs besoins différents ne peuvent être reconnus dans le cadre d'une relation revue et corrigée, il est fort possible que les Québécois veuillent sortir de la structure actuelle et poursuivre leur destinée de façon indépendante, avec ou sans association avec ce qui subsistera du Canada. Ce n'est pas la voie que préfère la majorité des participants au Québec, mais c'est celle que beaucoup se disent déterminés à suivre, à moins que ne soient apportés des changements tels qu'ils puissent se sentir plus à l'aise au sein de la famille canadienne.

Ailleurs, la plupart des participants, tout en exprimant une forte préférence pour le maintien du Québec dans la Confédération, ont fait savoir tout aussi clairement que si le Québec veut partir, la rupture doit être nette, totale et définitive. Ils ne se montrent guère ou pas du tout intéressés à quelque forme d'association, plus ou moins étroite, avec un Québec indépendant. Étant donné les pressions qui s'exerceraient sur un Canada amputé du Québec, il est tout à fait possible — certains disent même probable — qu'il cesse d'exister en l'espace de quelques années.

---

Mais ce n'est pas là le seul point de tension. Il faut également parvenir à trouver une solution mutuellement satisfaisante à la question de la place des peuples autochtones dans la Constitution. Leur quête d'autonomie amène nombre de participants à se demander si cette dernière est conciliable avec la notion d'unité nationale. Par ailleurs, les nombreuses revendications territoriales des autochtones ne datent pas d'hier. Aux yeux de la plupart des participants, il y a là une obligation morale, une pure et simple question de justice. Ils pensent qu'il faut régler ces revendications rapidement, raisonnablement et équitablement. Mais ils ont conscience également qu'on se heurte à un problème pratique extrêmement complexe. Le règlement de ces multiples revendications et la réparation de toutes ces injustices soulèvent des questions et ont des conséquences que la plupart des Canadiens ne comprennent tout simplement pas encore. Les participants ont manifesté beaucoup de bonne volonté, mais celle-ci pourrait s'évaporer si les conséquences du redressement ne sont pas bien expliquées et comprises.

Il est encore d'autres points de tension. Les participants attachent une grande importance au patrimoine multiculturel canadien, mais ils s'inquiètent en même temps de ce que l'on souligne trop nos différences au point de menacer notre unité.

Dans la même veine, plusieurs participants voient dans la politique des langues officielles du Canada une source de division et ils critiquent durement la façon dont elle est mise en oeuvre. Pourtant, les représentants des minorités anglophones et francophones se plaignent que leurs droits ne sont pas reconnus et respectés.

Tous ces enjeux — le Québec, les peuples autochtones, la diversité culturelle et les langues officielles — nous amènent à nous poser une question fondamentale: Qui sommes-nous, nous les Canadiens? Qu'est-ce qui fait notre différence, nous distingue de tous les autres pays du monde?

En 1867, les Pères de la Confédération convinrent de créer un nouveau pays, de structure fédérale, fondé sur la reconnaissance de la diversité linguistique, culturelle et religieuse de ses habitants. Ils étaient habités d'une vision, celle d'un pays sans pareil, véritablement différent de son grand voisin du sud. Contrairement aux

---

---

auteurs de la Constitution américaine, ils ont voulu une protection constitutionnelle expresse des droits collectifs et des deux langues officielles. La diversité, conçue comme un motif de fierté et de richesse, devenait ainsi la pierre angulaire du nouvel État.

Le respect des différences entre les divers peuples qui composent la société continuera-t-il d'être le fondement du Canada de 1992? Le Québec, et la langue française — celle de la majorité de ses habitants — continueront-ils d'être reconnus, comme en 1867, en tant que caractéristiques distinctives du Canada? Parviendrons-nous enfin à ménager aux peuples autochtones la place qui leur revient de droit dans notre Constitution et saurons-nous satisfaire leur revendication légitime d'institutions propres, d'une manière conforme à la dignité et au respect auxquels ils aspirent? Parviendrons-nous à trouver un meilleur équilibre entre notre désir d'une meilleure intégration des nouveaux Canadiens dans notre société et notre respect des différences culturelles?

En d'autres termes, le Canada de 1992 sera-t-il reconstruit dans le même esprit que celui qui a présidé à sa création en 1867? Telle est, nous semble-t-il, la question fondamentale que les participants ont posée et à laquelle devront répondre celles et ceux qui ont à cœur l'avenir de ce pays.

Quant à nous, nous répondons par un «oui» retentissant, fondé sur la conviction que tous les Canadiens, de l'Atlantique au Pacifique et à l'Arctique, tireront profit, sur les plans social, culturel et économique, d'une fédération régénérée qui reconnaîtra la diversité et les besoins différents des nombreux peuples qui l'habitent.

## **2. Les perspectives d'édification d'un nouveau Canada**

Ce n'est pas sans quelque étonnement que nous avons découvert chez les participants, ainsi qu'en témoigne la Partie II, une grande communauté de valeurs fondamentales, transcendant les frontières linguistiques ou régionales qui contribuent à définir leur identité et à les distinguer de leur société ancestrale (sauf dans le cas des

---

autochtones), ainsi que des voisins avec lesquels nous partageons ce continent.

Nous devons prendre ces valeurs communes comme point de départ de la régénération de notre pays. L'acceptation de la diversité représente, pour les Canadiens, une valeur fondamentale, même si nous l'honorons davantage en paroles qu'en actes. Comme nous l'avons vu, cet attachement à la diversité remonte aux origines du Canada.

Et si l'intolérance et le sectarisme ne nous sont pas étrangers — dans notre histoire comme aujourd'hui — la plupart des Canadiens y voient une source de honte. La liberté et la dignité dans la diversité sont une valeur que nous estimons tous, même si nous n'y atteignons pas toujours.

Les participants, indépendamment de leur région ou de leur langue, chérissent particulièrement nos libertés démocratiques et l'image de peuple non violent que nous avons de nous-mêmes.

Nous sommes profondément attachés à l'environnement et nous sommes prêts à payer de notre poche pour le préserver.

Tous les Canadiens se reconnaissent dans nos institutions parlementaires démocratiques que nous avons adaptées au fil des ans à notre situation et à nos besoins particuliers. Nous reconnaissons tous à l'État un rôle dans la conduite de notre économie et la poursuite de notre bien-être culturel, de même que nous tirons grande fierté de l'image positive dont jouit le Canada dans le monde et de ses succès à l'étranger.

Nous partageons tous un idéal d'équité, concrétisé par nos programmes sociaux — soins de santé, éducation, retraites, protection contre le chômage. Notre désir de rendre justice aux Premières nations autochtones en est, lui aussi, la manifestation.

C'est là, indubitablement, un ensemble impressionnant de valeurs communes à tous.

Mais il nous faut aussi nous pencher sur les contradictions et les énigmes qui transparissent au travers de certaines des choses auxquelles les participants ont dit tenir.

L'égalité en est un exemple. Mais qu'entendent-ils donc par égalité?

---

---

Les participants ont mis l'accent sur l'égalité entre les provinces — Québec compris — apparemment sans savoir ou sans songer que les provinces ne sont pas parfaitement égales et ne l'ont jamais été.

Nos provinces sont entrées dans la Confédération à des moments différents et à des conditions différentes. Notre constitution institutionnalisait le bilinguisme au Parlement fédéral et aux assemblées législatives du Manitoba et du Québec, mais non dans les autres; le droit aux écoles religieuses a été garanti à l'Ontario, au Québec et à Terre-Neuve seulement; le régime juridique du Québec — touchant la propriété et le droit civil — est différent de celui des autres provinces. La Charte canadienne des droits et libertés contient des dispositions spéciales applicables uniquement au Québec — et d'autres qui concernent exclusivement Terre-Neuve — en réponse à des circonstances et des besoins particuliers. La Colombie-Britannique a rejoint la Confédération avec la promesse qu'un chemin de fer transcontinental serait construit.

Ainsi, la notion d'égalité des provinces n'est ni aussi absolue, ni aussi inflexible que certains participants semblaient le croire.

Un autre exemple de contradiction touche à la question de savoir comment concilier l'insistance du Québec sur un réalignement des pouvoirs et des responsabilités des gouvernements et la préférence marquée des participants — du moins de ceux vivant à l'extérieur du Québec — pour un gouvernement central fort. Par ailleurs, il est admis que le Québec a une présence tout à fait distincte au sein de la famille canadienne et qu'il nous faut convenir d'arrangements constitutionnels qui en tiennent compte.

Ceux qui prônent un gouvernement central plus fort mais plus économe réclament, dans le même souffle, une meilleure efficacité à l'échelle nationale, ainsi que l'élimination du gaspillage et du dédoublement, de même que du chevauchement des champs de compétence fédéraux et provinciaux. Mais il y a aussi ceux qui préconisent une répartition plus fonctionnelle des pouvoirs entre les paliers fédéral et provincial, une répartition reconnaissant que dans bien des cas les gouvernements provinciaux sont mieux en mesure de ré-

---

pondre aux besoins des citoyens qu'un gouvernement fédéral éloigné.

Il nous faut également trouver le moyen de concilier deux éléments très distincts de l'assise du pays: la puissance de mythes ou de symboles communs et l'efficacité de programmes pragmatiques. Ces deux choses vont de pair, comme en témoignent nos réseaux de transports et de communications. Il faut comprendre que la nature pragmatique de la gestion de programmes — comme la fermeture d'un bureau de poste rural, par exemple — peut avoir des répercussions symboliques d'une portée nettement supérieure à toute conséquence concrète et immédiate. Il faut cependant admettre que la clé de voûte d'un pays renouvelé résidera peut-être dans des programmes novateurs, mais parfaitement adaptés, qui correspondent aux valeurs que chérissent les Canadiens.

Quelles que soient nos orientations futures, nous devons veiller à ce que nos valeurs canadiennes fondamentales ne soient pas menacées. Il importe donc d'en tenir compte dès l'étape de la planification. Les Canadiens ont été on ne peut plus clairs lors des consultations: leur confiance a été ébranlée. Il leur faut être convaincus que les interventions du gouvernement ne risquent pas de saper les valeurs auxquelles ils tiennent, sans quoi il y a lieu de demander si le Canada continuera d'être gouvernable.

Au vu de toutes ces contradictions et de tous ces dilemmes, la régénération de notre fédération pose un défi énorme.

Le génie du système fédéral est qu'il offre une souplesse quasi illimitée. Les pays qui l'ont adopté, notamment la Suisse, les États-Unis, l'Allemagne et l'Australie, l'ont adapté à leurs situations et à leurs besoins particuliers.

Les artisans d'une nouvelle fédération, tout comme les Pères de la première, devront faire preuve de courage, d'imagination et de détermination pour ne rien laisser faire obstacle à la négociation d'un compromis sérieux, honorable et acceptable par tous les membres de la fédération.

---

### 3. Et si le Québec devenait indépendant...?

Ne nous leurrions pas: on ne peut esquiver ces contradictions et ces casse-têtes sans porter un coup fatal au Canada. La facture de l'indépendance serait lourde à payer et, à cet égard, on constate un manque d'information flagrant, avoué dans les deux camps, au Québec comme ailleurs. Si le Québec s'en va, nous en ressortirons tous plus appauvris. Le tout est de savoir jusqu'à quel point, pourquoi et pour combien de temps nous serions tous plus pauvres.

Sur le plan international, nous serons affaiblis. À l'étranger, on nous considère comme des médiateurs, comme des gardiens de la paix, comme un peuple modéré, et nous devons en grande partie ce prestige moral à notre habileté à concilier diverses cultures. En cas de scission, c'est notre image de marque qui s'en trouverait grandement ternie. De surcroît, un pays divisé en deux n'aurait pas la même influence qu'un seul et même grand pays. Le Canada est membre du G7, le groupe des sept plus grandes puissances économiques mondiales, qui décide des grandes orientations économiques internationales. Ni le Québec ni un Canada sans le Québec ne pourraient continuer à adhérer au Groupe des sept.

Nous perdrons aussi une bonne partie de notre influence au sein de plusieurs organisations internationales comme les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Banque mondiale, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Organisation des États américains, le Commonwealth, la Francophonie et bien d'autres encore. L'ampleur de notre aide internationale, dont la plupart des Canadiens tirent une légitime fierté, devrait être fortement réduite pour faire face à l'accroissement de nos besoins économiques qu'occasionnerait la séparation du Québec.

Notre prospérité à venir dépendrait de ce que le Québec et ce qui restera du Canada parviennent à conclure, sans tarder, un nouvel arrangement quelconque. Mais les chances de réussite seraient fortement compromises si les protagonistes se laissaient emporter par la rancune, comme ce serait probablement le cas. De toute façon, aussi amiable que soit la séparation, la

---

somme des parties n'équivaldrait pas, et pour longtemps encore, au grand ensemble.

Le reste du Canada en ressortirait profondément déstabilisé. Du jour au lendemain, les problèmes résultant de l'emprise de l'Ontario, du maintien de l'union économique et des accords commerciaux et financiers internationaux revêtraient un caractère urgent et prendraient des proportions inquiétantes.

Dans un Canada amputé du Québec, on verrait apparaître des lignes de fracture entre le Nord et le Sud du pays. Une chose est certaine: si les différentes provinces et régions, poussées par le désespoir, formulaient une demande d'annexion aux États-unis, ce serait à genoux qu'elles se présenteraient. Elles ne seraient pas en mesure de poser des conditions et il ne faudrait pas s'attendre à un élan de charité de la part de nos voisins.

Nos dirigeants et tous les Canadiens devraient donc y réfléchir à plusieurs fois avant de s'engager dans cette voie et ils devraient retourner la question sous tous ses angles.

#### **4. Les autochtones, des parents pauvres?**

La colère et la rage grondent dans les milieux autochtones qui ne toléreront plus bien longtemps l'attitude paternaliste traditionnelle, les faux-fuyants administratifs et le mépris général à l'égard de leurs préoccupations. Le refus d'accéder rapidement aux besoins et aux aspirations des peuples autochtones provoquera inéluctablement des troubles susceptibles de polariser l'opinion et de compromettre davantage encore la résolution du problème.

Chez les participants non autochtones, le consensus, à la limite de l'unanimité, est surprenant. Ils estiment que les peuples autochtones du Canada ont été traités injustement, que cela a terni notre réputation à l'étranger et va à l'encontre de nos principes collectifs de compassion et de justice. Ils se montrent réticents à approfondir la discussion sur l'autonomie gouvernementale et les revendications territoriales des autochtones, faute de pouvoir saisir ces enjeux complexes. Ils considèrent qu'il incombe d'abord au gouvernement fédéral

---

**«Mon espoir d'avenir, c'est un pays unifié, démocratique, écologique et pacifique. Un pays où les gens se sentent à l'aise entre eux, où ils font preuve de tolérance et de compréhension les uns envers les autres.»**  
**(Colombie-Britannique)**

---

**«Nous vivons dans un pays merveilleux, mais les Canadiens oublient tous les avantages d'un pays comme le nôtre: liberté, tolérance, liberté de critiquer le gouvernement, campagnes et étendues sauvages magnifiques.»** (Nouvelle-Écosse)

de trouver les solutions en accord avec les chefs autochtones.

Gandhi a dit qu'«on peut mesurer le degré d'avancement d'une civilisation à la façon dont elle traite ses citoyens les plus démunis». La dimension résolument morale du défi lancé par les peuples autochtones donne un relief particulier à tous ces enjeux. Notre pays pourra-t-il garder la tête haute face au reste du monde? Cela dépendra des solutions que nous trouverons à ces questions.

## **5. Constatations et suggestions**

Le consensus des participants au Forum, à propos de certains enjeux, est clair. Voici d'ailleurs quelques constatations et suggestions (imprimées en *caractères gras*) fondées sur les opinions exprimées par les citoyens, et qui devraient nous aider à résoudre les grands problèmes qui sont au coeur même du débat. Quant aux autres aspects, soit les nombreux dilemmes dans lesquels sont enfermés le gouvernement et la société, personne ne sait encore comment s'y prendre au juste pour les régler, et certainement pas nous! Dans bien des cas, il faudra recourir à des experts et disposer d'un délai plus long que les huit mois qui nous ont été alloués.

### ***L'identité canadienne***

Les Canadiens considèrent que leur pays est prospère, pacifique, tolérant, tranquille et beau. Si nous ouvrons nos frontières aux immigrants, nous n'aurions aucune peine à atteindre le niveau d'accueil maximal que nous fixerions. Et même alors, le problème de l'immigration illégale se poserait encore. Dans un monde où des masses de gens ne pensent qu'à fuir leur pays, le Canada en attire des millions qui font des pieds et des mains pour y entrer, parfois même au péril de leur vie. Tous ces gens ne peuvent se tromper, c'est impossible!

Au Canada, nous n'avons pas pour coutume de nous appuyer sur des textes pour nous rappeler qui nous sommes. Nous ne récitons pas de serments d'allégeance. Hors Québec, on ne nous apprend pas à citer des extraits de discours d'anciens chefs politiques, peu importe leur éloquence. Personne ne connaît par coeur

les premiers mots de notre Constitution. Peut-être est-ce dommage. Dans notre quête de renouveau constitutionnel, nous devrions peut-être nous donner la peine de chercher les mots qui nous aideront à nous unir, à nous rappeler ce que nous avons en commun, ce que nous chérissons. Nous devons choisir des termes simples et rassurants, mais qui claironnent les deux valeurs fondamentales auxquelles nous sommes tous attachés: liberté et dignité dans la diversité.

Les participants nous ont dit, souvent et bruyamment, leur désarroi face à ce qu'ils perçoivent comme étant un affaiblissement des institutions et des symboles nationaux par le gouvernement. Tous les exemples y sont passés, de Via Rail (surtout à l'extérieur du Québec) à Radio-Canada (souvent au Québec et parmi les artistes anglophones, les intellectuels, les ruraux, les autochtones et les citoyens désireux d'être informés dans une perspective nationale), en passant par le port du turban à la GRC et par la Société canadienne des Postes, cette dernière principalement à cause de la fermeture des bureaux ruraux.

**Nous pressons le gouvernement de repenser et de rationaliser sa politique se rapportant à toutes les institutions et à tous les symboles nationaux — surtout à ceux qui ont trait aux communications ou qui ont une certaine valeur historique — afin de les mettre davantage à l'honneur et d'éviter que les Canadiens n'aient l'impression que le sentiment national se perd. Dans certains cas, le gouvernement pourrait se contenter de mieux expliquer ses décisions, dans d'autres il lui faudra peut-être modifier ses programmes. Mais puisque la perception est la réalité, le gouvernement ne peut plus ignorer le problème sans déstabiliser ni affaiblir encore davantage le sentiment d'appartenance à un Canada uni, surtout chez les anglophones.**

Aussi suggérons-nous aux éventuels artisans d'une réforme de la Constitution d'examiner sérieusement l'à-propos d'un préambule qui consacrerait, en termes simples mais éloquents, notre passé, notre identité, nos valeurs et la vision d'avenir à laquelle les Canadiens souscrivent librement.

---

***«Il est clair que le reste du Canada ne veut pas de nous: le temps est donc venu de nous affirmer.» (Québec)***

## *Le Québec*

---

**«Le Québec fait partie de notre grande nation, au même titre qu'Ottawa. Sans le Québec et sans la langue française, je me sentirais perdu en tant que Canadien.» (Ontario)**

---

**«Nous espérons que ceux auxquels nous demandons de sacrifier une juridiction, de diminuer leurs pouvoirs (hommes politiques et fonctionnaires) auront la bonté et la générosité nécessaires. Si personne ne cède, si personne ne trouve la solution, nous aurons le droit de démembrer le pays, ce qui serait bien plus catastrophique encore que la balkanisation que d'autres sont prompts à nous reprocher de vouloir provoquer.» (Québec)**

Au nombre des questions qui préoccupent le plus les Canadiens qui se sont adressés au Forum, celle du Québec et du rôle qu'il jouera dans l'avenir du pays a une importance cruciale. Hors Québec, on souhaite que cette province demeure dans le giron national, mais pas à n'importe quel prix. Et même quelques rares souverainistes parmi le nombre relativement petit de Québécois francophones qui ont participé au Forum, ont déclaré, souvent à contrecœur, préférer une quelconque solution qui n'entraînerait pas de séparation, tout en doutant que cela fût possible.

Dans ce dossier critique, comme dans bien d'autres, les Canadiens, tant du Québec que des autres régions du pays, reconnaissent être sérieusement handicapés par une connaissance insuffisante de leur territoire, de leur histoire, de leur réalité économique et de leurs concitoyens... par la force des choses, des espoirs, des préoccupations et des aspirations des autres Canadiens. Pour beaucoup, la seule immensité du pays empêche de bien le connaître. Bien qu'un certain nombre d'historiens populaires aient essayé d'élargir la connaissance que nous avons de notre histoire, il est criant de constater que les écoles omettent d'enseigner de nombreux faits élémentaires sur «l'autre Canada». En effet, l'histoire du Québec est peu connue à l'extérieur de cette province et il semble que celle des autres régions du pays soit tout aussi méconnue et mal enseignée au Québec.

Une chose qui est ressortie avec une clarté terrifiante, c'est que partout au pays, les gens ignorent quelles seraient les conséquences économiques réelles, pour le Canada et pour le Québec, de la séparation de celui-ci. On nous a fait part de craintes et d'hésitations; de vagues menaces et d'ultimatums, qui avaient souvent un goût de «bluff»; d'impatience et de fierté blessée.

Partout, tant chez les Québécois que chez les non-Québécois, nous avons constaté une ignorance déplorable et dangereuse de l'autre. Les hommes politiques et les chroniqueurs politiques ont tendance à projeter des ombres déformantes qui éclipsent la réalité des êtres ordinaires. Pourtant, nous avons trouvé chez les participants un empressement, souvent hésitant, à apprendre à connaître le vrai monde qui vit de «l'autre côté». Cha-

que fois que le Forum mettait en contact des citoyens par la télévision, la radio ou en personne, tous saisissaient avec espoir et plaisir l'occasion de ces quelques brefs échanges.

Nous pouvons de plus affirmer que l'expression «société distincte» appliquée au Québec semble acceptable à la plupart des participants au Forum, pourvu que le sens donné au terme «distinct» ne soit pas «supérieur» ou «doté de privilèges supérieurs». Incités à fouiller un peu plus cette notion, un nombre assez important nous ont dit que si «distinct» signifie véritablement «différent de, mais égal», ils pourraient eux aussi s'écrier: «Vive la différence!»

Comme nous l'avons vu, très peu de participants savaient que les provinces se sont pas parfaitement égales — qu'on avait reconnu leurs besoins particuliers au moment de leur entrée dans la Confédération. Ils n'avaient pas non plus songé à la possibilité que d'autres régions du pays puissent, elles aussi, avoir un jour des besoins particuliers. Nous avons donc dû aller plus loin que les propos qu'on nous tenait. Tout comme nous avons pesé ce que les gens nous ont dit pour conclure que le Canada était en crise, nous avons également pesé les avantages et les inconvénients des différentes solutions proposées et conclu que l'égalité parfaite entre les provinces n'existe pas et qu'elle n'a jamais existé, pour l'excellente raison qu'il faut satisfaire à leurs besoins particuliers. Par exemple, plusieurs provinces attachent une grande importance à la pêche hauturière — et en ce sens l'on peut soutenir qu'elles ont des besoins particuliers — mais il serait difficile de prétendre que la Saskatchewan a des besoins particuliers en matière de pêche!

**Étant donné que les provinces sont entrées dans la Confédération à des conditions différentes et qu'elles font l'objet de dispositions constitutionnelles spécifiques, nous pensons que la conclusion d'arrangements spéciaux, correspondant à des besoins particuliers, est un principe fondamental du fédéralisme canadien. Ce principe pourrait s'appliquer, au besoin, à toutes les provinces.**

---

**«Si le Québec s'en allait, ce serait humiliant et dramatique sur le plan psychologique. Nous en garderions des cicatrices, car c'est notre famille qui serait divisée. Notre histoire s'en trouverait appauvrie et nous serions blessés dans notre fierté. Prouvons donc au reste du monde que nous pouvons vivre ensemble — c'est là le fondement même de notre société multiculturelle.»**  
(Colombie-Britannique)

---

Dans le contexte du Québec, si les Canadiens acceptent de privilégier l'équité en présence de certains besoins particuliers, ils pourraient, en dehors du Québec, accepter que le Québec dispose de la latitude et des moyens nécessaires pour être lui-même, autrement dit une société possédant son identité propre et occupant la place qui lui revient au sein de la famille canadienne renouvelée.

Nous reconnaissons, au nombre de ces besoins particuliers, l'importance capitale pour les Québécois de préserver leur langue et leur culture françaises. Nous reconnaissons, par ailleurs, que les Québécois anglophones jouissent de certaines garanties en matière de droits linguistiques dont ne bénéficient pas les franco-Canadiens hors Québec, sauf au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, où les garanties constitutionnelles vont encore plus loin.

Si l'on arrive à persuader les Canadiens d'accepter une réforme constitutionnelle qui aide le Québec à jouir d'une meilleure protection linguistique et culturelle, nous pensons que le Québec pourrait, à son tour, se montrer davantage disposé à remanier la Loi 178 qui est perçue comme une mesure discriminatoire dans les autres régions.

Nous pensons que les Canadiens souhaitent être mieux informés sur les conséquences que pourrait avoir, pour le Québec comme pour le reste du pays, l'éventuelle accession de cette province à l'indépendance. Nous sommes d'avis que les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que le secteur privé, devraient faire le nécessaire pour que tous les Canadiens soient mis au courant de l'incidence d'une éventuelle accession du Québec à l'indépendance sur les plans économique, politique, social et international.

### *Les langues officielles*

Nous avons beaucoup entendu parler du «bilinguisme», terme qui revêt de nombreuses significations qu'il faut absolument éviter de confondre: le fait que le gouverne-

ment fédéral serve tous les citoyens dans la langue qu'ils préfèrent (et dans laquelle ils remplissent leur déclaration d'impôt!); le fait de leur permettre de travailler dans l'administration gouvernementale dans cette même langue; l'affichage bilingue là où il est vraiment nécessaire ou pour des raisons symboliques; l'immersion en langue française; les subventions accordées au Québec pour l'éducation en langue anglaise; les programmes d'échanges linguistiques de jeunes; la formation linguistique des fonctionnaires plus ou moins appropriée ou bien la fameuse boîte de céréales bilingue lancée par W.F. Kellogg dans les années 1920 pour des motifs commerciaux apparemment rationnels.

Il faut reconnaître, par ailleurs, que si l'anglais et le français sont les deux langues officielles à l'échelon fédéral, il existe aussi d'autres besoins encore. Les langues autochtones sont nécessairement officielles dans tout le Nord. Il faut bien comprendre que, dans les autres provinces que le Québec et le Nouveau-Brunswick, le statut de langue officielle accordé au français a un effet symbolique rassurant et essentiel pour les francophones, puisqu'ils peuvent penser que tout espoir n'est pas perdu pour eux et qu'ils peuvent compter sur le Canada pour les aider à préserver leur bien-être culturel.

L'existence au Canada de deux langues officielles est largement perçue comme une caractéristique fondamentale et distinctive de notre pays. Aux yeux de beaucoup, et particulièrement des jeunes, le fait de savoir parler, lire et écrire dans nos deux langues officielles représente un avantage personnel non négligeable. Nombre de parents qui n'aiment pas le «bilinguisme officiel» insistent pour inscrire leurs enfants en immersion française.

D'un autre côté, nous avons constaté que la façon dont est appliquée la politique des langues officielles est une source d'irritation profonde à l'extérieur du Québec, et qu'elle n'est guère appréciée au Québec même. L'interdiction d'utiliser d'autres langues que le français dans l'affichage public au Québec a alarmé les citoyens des autres régions. Leur foi dans le caractère équitable du bilinguisme officiel en fut fortement ébranlée, car ils avaient l'impression d'avoir affaire à un «bilinguisme à sens unique» — et ce, bien que les anglo-

---

**«Le concept du bilinguisme mérite, lui aussi, d'être maintenu intact. Il nous enrichit tous, il définit le Canada et il a progressé à pas de géant depuis quelques années...Il faut toutefois que l'on comprenne davantage que le bilinguisme ne signifie pas que tout le monde doit être capable de parler les deux langues.»**  
(Québec)

---

**Le coût du bilinguisme, avec toutes les primes, les subventions et le double emploi qu'il entraîne est totalement improductif.»**  
(Saskatchewan)

---

**«Les deux langues, ça ne nous gêne pas, mais nous trouvons injuste que ce soit obligatoire.»**  
(Nouveau-Brunswick)

---

**«S'il y a deux langues officielles...il faudrait rendre leur enseignement obligatoire dès la première année, dans toutes les écoles...d'un bout à l'autre du pays.»  
(Ontario)**

phones du Québec jouissent de nombreuses protections constitutionnelles et bénéficient d'institutions que n'ont pas les francophones des autres provinces du Canada, à l'exception de ceux du Nouveau-Brunswick.

En dépit de tous les progrès réels et nécessaires qui ont été réalisés en matière d'équité linguistique dans les institutions fédérales, l'application parfois mécanique, excessivement zélée et déraisonnablement coûteuse de la politique a débouché sur des décisions qui l'ont discréditée. Les primes de bilinguisme, la traduction coûteuse de manuels techniques à diffusion très restreinte, les occasions réduites pour les fonctionnaires de manier une langue française apprise à grand peine, la désignation de trop nombreux postes bilingues et une approche parfois étroite et procédurière sapent un principe auquel ils adhéreraient par ailleurs volontiers comme faisant partie de l'identité fondamentale du Canada.

À cause de toutes ces faiblesses et en l'absence de données plus positives, le public se trouve amené à gonfler les erreurs et les défauts réels de cette politique.

**Il est indispensable de procéder à un examen indépendant de la manière dont la politique des langues officielles est appliquée, afin de dissiper les malentendus, de la rendre juste et raisonnable. À défaut, le mécontentement grandissant du public risque d'entraîner son rejet en bloc et de porter un coup fatal au principe de l'égalité linguistique dans les institutions fédérales, qui devrait faire l'unanimité. Cet examen devrait notamment avoir pour but de faire bien comprendre aux Canadiens quels sont les avantages et les conséquences de la politique des langues officielles et des activités qui en découlent, et de leur expliquer beaucoup mieux ses objectifs et méthodes. Il devrait également évaluer les efforts d'information déployés et se pencher sur toutes les préoccupations du public.**

En outre, les Canadiens ont manifesté le vif désir que leurs enfants connaissent nos deux langues officielles.

**Nous pensons que tous les enfants devraient avoir la possibilité d'apprendre les deux langues officielles à l'école.**

### ***Les autochtones***

Les Canadiens veulent qu'on rende justice aux autochtones. Sur ce point, et d'un bout à l'autre du pays, ils sont étonnamment unanimes, mais l'on peut craindre chez eux une ignorance assez inquiétante de la réalité des aspirations des autochtones. Nous nous réjouissons que le gouvernement fédéral ait admis la nécessité de mesures urgentes, avant que la situation ne s'aggrave, et ait décidé de créer une commission royale.

Les participants au Forum se sont clairement prononcés en faveur du règlement des revendications territoriales et autres, au mieux des intérêts moraux, sociaux et économiques de tous les Canadiens. En remettant encore une fois au lendemain, on ne ferait qu'augmenter le coût des règlements et exacerber les tensions existantes entre communautés autochtones et non autochtones et porter gravement atteinte à la réputation internationale du Canada.

Soucieux de faire du Canada un pays plus équitable, les participants sont conscients de la nécessité, pour les Premières nations, de mieux maîtriser les décisions qui façonnent leur avenir. Le gouvernement canadien a déjà envisagé d'accroître l'autosuffisance et l'indépendance des autochtones grâce à l'élargissement de leur capacité de s'autogouverner, et ce dans le cadre de la Constitution canadienne. L'autonomie gouvernementale des Premières nations leur vaudrait respect, dignité et indépendance économique. Ce concept sera un élément clé dans l'éventuelle reconnaissance des Premières nations en tant que groupe distinct et elle devra, par conséquent, figurer au programme du remaniement de la Confédération.

**Nous joignons notre voix à celle de la grande majorité des Canadiens pour exiger un règlement juste et rapide des revendications territoriales et celles découlant des traités des Premières nations, afin de garantir, en harmonie avec leur environne-**

---

**«Nous n'avons pas accordé une reconnaissance suffisante aux droits des peuples qui habitaient ce territoire avant sa colonisation par nos ancêtres.» (Québec)**

---

**«Les traités doivent être honorés dans leur intégralité. Les revendications territoriales doivent être examinées en toute bonne foi et avec au moins le respect et la générosité que l'on offre aux gouvernements étrangers.» (Ontario)**

---

**Nous ne croyons pas avoir des droits spéciaux, mais plutôt des droits différents — des droits que nous avons inscrits dans la culture canadienne.» (Nouveau-Brunswick)**

ment, leurs besoins linguistiques, culturels et spirituels.

Nous nous joignons à l'ensemble du peuple Canadien pour appuyer le principe de l'autonomie gouvernementale et pensons que les autochtones devraient être appelés à contribuer activement à sa définition et à sa mise en oeuvre.

Nous croyons que la Loi sur les Indiens, ainsi que le ministère des Affaires indiennes qui l'administre, devraient disparaître progressivement au fur et à mesure de la réalisation de l'autonomie gouvernementale.

Nous pensons que le Canada devrait reconnaître officiellement l'histoire et la contribution des peuples autochtones en tant que Premières nations du Canada.

### *La diversité culturelle*

Bien qu'ils acceptent et apprécient la diversité culturelle du pays, les Canadiens ne prisent pas la plupart des activités prévues dans le cadre du programme du multiculturalisme. Ils les perçoivent comme coûteuses et comme source de divisions, du fait qu'elles rappellent aux Canadiens leurs origines diverses plutôt que leurs symboles, leur société et leur avenir communs.

Les groupes ethnoculturels au Canada tiennent sans aucun doute à ce que leurs racines soient respectées; nous sommes en accord avec eux sur ce plan, tout comme la plupart des Canadiens. Mais la majorité de ceux qui désirent préserver et promouvoir leur langue et leur culture sont prêts à en assumer eux-mêmes les frais. Et la plupart des Canadiens estiment qu'ils le devraient. Ils pensent en effet que c'est une chose de promouvoir et de chérir la diversité, mais que ç'en est une autre de charger les gouvernements d'entretenir et de financer le souvenir des origines ethnoculturelles.

En ce qui concerne les relations entre groupes ethnoculturels, les Canadiens aimeraient que l'on déploie davantage d'efforts dans deux secteurs en particu-

---

**«Mes origines se situent en Europe du Nord — en Allemagne, en Russie, au Danemark et en Angleterre — et je ne suis pas venu au Canada avec l'idée de m'accrocher à ce passé, mais plutôt avec celle de faire mon possible pour devenir Canadien.»**  
(Ontario)

lier: a) l'intégration des nouveaux arrivants dans une société d'accueil en évolution; b) la lutte contre le racisme, notamment par le biais de l'éducation et de programmes efficaces. La plupart des citoyens souhaitent que l'on fasse plus pour assurer la nécessaire intégration des nouveaux venus: suppression des longues listes d'attente pour les cours d'anglais et de français, cours de familiarisation avec le Canada et facilités en vue de la reconnaissance des compétences et des diplômes acquis à l'étranger. Il est tout aussi important que tous les Canadiens jouissent de l'équité en matière d'emploi.

Les groupes ethnoculturels ont déclaré au Forum qu'ils tenaient à être membres à part entière de la société canadienne: ils ne veulent ni plus ni moins que les autres. Ils sont nombreux à penser n'avoir pas été traités jusqu'ici sur un pied d'égalité et demandent à l'être dans tous les domaines et dans tous les secteurs d'activités: industrie, médias, gouvernement, processus politique, prise de décisions et marché du travail.

À maintes reprises, les participants nous ont fait part de leur désir d'une définition de la notion de Canadien qui englobe les nombreuses origines de nos citoyens.

**Nous croyons qu'il faudrait réaffecter tous les crédits fédéraux consacrés à la promotion du multiculturalisme aux seules activités visant la familiarisation des immigrants avec la société canadienne, la lutte contre la discrimination raciale et la promotion de l'égalité. Le but premier du multiculturalisme devrait être d'établir une société d'accueil dynamique, ouverte à tous et, partant, d'encourager le vrai respect de la diversité.**

Le ministère du multiculturalisme a, d'ailleurs, réalisé d'importants progrès en ce sens au cours des dernières années. Le gros de son budget sert à aider les néo-Canadiens et les communautés minoritaires à jouer un rôle actif au sein de la société canadienne et à promouvoir des relations raciales plus harmonieuses, ainsi qu'une meilleure compréhension des différentes cultures.

Malheureusement, cette nouvelle orientation du ministère n'a pas été expliquée aux citoyens, qui ont l'im-

---

**«À l'exception des autochtones, nous sommes des immigrants qui avons apporté avec nous nos traditions, ce qui peut provoquer des tensions mais rend également notre société plus riche et plus intéressante.» (Nouvelle-Écosse)**

pression que ses activités, que financent leurs impôts, ne font que creuser les divisions entre Canadiens.

**Nous pensons que le gouvernement devrait élaborer des programmes d'information du public concernant la valeur et les avantages de la diversité culturelle, qui soient beaucoup plus clairs, audacieux et originaux et expliquent tant le réaménagement précédemment décrit que l'énorme contribution des communautés ethnoculturelles au Canada.**

**Nous pensons que les ministères provinciaux de l'éducation devraient maintenir certains cours d'initiation au patrimoine canadien, en s'échangeant peut-être davantage leurs manuels et méthodes, mais en les réservant aux écoliers immigrants du cycle élémentaire. Ces cours, destinés à faciliter l'adaptation des jeunes néo-Canadiens à la culture de leur nouvelle société, devraient être concis et ne pas durer plus d'un an.**

---

**«Un énorme effort d'éducation des adultes s'impose...AIDEZ-NOUS À COMPRENDRE!»  
(Nouvelle-Écosse)**

---

**«...nous, Canadiens, devrions être mieux informés, car notre ignorance est la cause de tous nos maux. Nous ne pouvons pas espérer améliorer la situation du pays si nous ne comprenons pas ce que ressentent véritablement les franco-phones, les autochtones, les gens de l'Ouest.» (Québec)**

### ***Apprendre à nous connaître***

Nous ne sommes pas suffisamment renseignés sur nous-mêmes. En l'absence d'une approche radicalement différente, pour améliorer ce que nous savons les uns des autres, notre ignorance des réalités fondamentales du pays continuera à paralyser tous les efforts en vue de parvenir à une entente. De plus, elle confinera ces efforts là, précisément, où les citoyens ne veulent pas qu'ils soient, à savoir exclusivement entre les mains des élites, et surtout des politiciens et des médias.

Nous nous sommes efforcés, pendant toute la durée des travaux du Forum, d'élargir la connaissance qu'a le public des questions clés, mais nous avons malheureusement été limités par le temps dont nous disposions. Une grande part de responsabilité revient aux gouvernements et aux médias, mais il existe tout de même certains domaines où les citoyens peuvent jouer un rôle plus direct.

D'autres pays, comme la Suède et la France, par exemple, se sont dotés de programmes qui aident les citoyens à mieux se connaître et à mieux connaître leur

pays, et il est impardonnable que le Canada ait, à toutes fins pratiques, abandonné ses efforts dans ce sens.

**Nous pensons que le gouvernement fédéral devrait, de concert avec les secteurs privé, éducatif et bénévole (et nous songeons tout particulièrement aux organisations sportives et culturelles), élaborer des plans visant la remise sur pied des programmes de voyages et d'échanges s'adressant surtout, mais pas exclusivement, aux jeunes.**

**Nous croyons qu'il y a lieu d'adopter une approche novatrice, en vue d'aplanir les difficultés que la géographie du pays impose aux Canadiens désireux de mieux comprendre et apprécier le Canada. Nous pensons que le gouvernement fédéral devrait inviter l'industrie touristique à offrir des formules réalistes et abordables pour permettre aux Canadiens de visiter d'autres régions du pays, plus facilement et à meilleur compte.**

**Nous pensons que les étudiants canadiens méritent de mieux comprendre, et à un plus jeune âge, l'histoire de leur pays et de toutes ses régions, y compris l'histoire et la culture des peuples autochtones et des groupes ethnoculturels. Il conviendrait, à cette fin, de préparer, en consultation avec les premiers habitants du Canada, des manuels scolaires qui donnent une explication plus fidèle et plus complète du rôle joué par les autochtones dans l'histoire du pays. Les provinces, autres que le Québec, devraient envisager d'adopter un programme d'histoire commun, du moins en partie. Elles devraient explorer avec le Québec toute formule de coordination envisageable qui respecte les différents passés et les différentes perspectives.**

### ***L'économie canadienne***

Pendant toute la durée des travaux du Forum, les citoyens n'ont cessé de soulever la question de l'économie. Ils sont d'ailleurs nombreux à placer les préoccupations d'ordre économique en tête de liste. Les Canadiens ont raison de s'inquiéter de l'économie de

---

***«L'économie canadienne, vu toutes les richesses que renferme le pays, devrait être au premier rang mondial, mais il accuse un retard de plus en plus grand. Le problème est que le pays est sous-développé sur le plan industriel, et cela est dû au fait que le Canada n'a jamais été un pays uni, bien géré, mais plutôt l'amalgame de dix entités distinctes...»***  
***(Ontario)***

---

**«Nous voulons que les impôts que nous payons servent à financer les programmes sociaux et non pas à subventionner les dégrèvements d'impôt pour les grosses sociétés...»**  
**(St. John's, Terre-Neuve)**

---

**«Ce qui préoccupe les gens dans l'imédiat, c'est de savoir s'ils auront un emploi demain, ce sont les taxes et les impôts, ainsi que la qualité de la vie dans leur région. Le bricolage constitutionnel n'est pas une de leurs priorités.»**  
**(Colombie-Britannique)**

leur pays. Un déficit chronique, conjugué à une dette nationale élevée et toujours croissante, a contribué à la cherté du crédit. Cela, ajouté à un taux de change, lui aussi élevé, a entraîné la chute des exportations et de l'investissement, des pertes ou non-crétions d'emplois et un fléchissement cyclique autrement plus marqué qu'il ne l'aurait été en temps normal.

Tous ces facteurs ont par ailleurs débouché sur des disputes entre les pouvoirs fédéraux et provinciaux quant à la façon de répartir le fardeau des dépenses gouvernementales, tous les paliers se voyant contraints de limiter les dépenses. Les participants estiment que ces querelles politiques ont aggravé leurs inquiétudes et fâché ceux et celles qui craignent principalement pour leurs emplois, les valeurs proprement canadiennes et nos traditions de partage. Ils craignent également de voir s'effriter ou carrément disparaître des programmes universels auxquels ils tiennent, comme par exemple le régime de soins de santé et les pensions de vieillesse. Et ils ont raison de s'en inquiéter. Il faudra d'une façon ou d'une autre alléger le fardeau imposé par les taux d'imposition élevés et par les exigences de la compétitivité internationale en matière de commerce et d'investissement.

Un grand nombre de participants persistent à compter sur leur gouvernement pour les mettre à l'abri des forces économiques internationales, ce en dépit du fait que de nombreux gouvernements canadiens, y compris le fédéral, ne cessent de souligner la nécessité de s'adapter aux forces du marché. La privatisation, la déréglementation, l'Accord de libre-échange, l'initiative d'entente commerciale tripartite avec le Mexique et la multiplication des efforts visant à élargir l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) sont autant d'exemples de facteurs dont il faut tenir compte.

**Voilà qui explique pourquoi de nombreux participants se sentent trahis, affligés, confus et fâchés. Ils ont le sentiment que leurs valeurs canadiennes traditionnelles sont en train d'être usurpées par des forces du marché anonymes et que les gouvernements ne prennent guère de mesures pour y résister. Les autorités sont en partie responsables de ces craintes, qui, pensons-nous, sont le produit de ma-**

---

**lentendus que les gouvernements devront tirer au clair, sans quoi ils continueront, tout comme le pays, à les payer chèrement.**

Si le Canada est un pays, c'est parce qu'il partage des valeurs et s'efforce de préserver et de réaliser des buts et des objectifs communs. Les gouvernements ont toujours joué un rôle de premier plan dans la réalisation de nos visées. L'aboutissement de leurs efforts a élevé le rôle des gouvernements, dans la mythologie nationale, au niveau d'une valeur que l'on chérit.

Assurément, dans notre régime d'économie mixte, les gouvernements ont travaillé côte à côte avec les forces du marché. À différents moments, les influences du marché et celles inspirées par le gouvernement ont cru et déchu selon les circonstances. Or, les images que représentent un chemin de fer transcontinental, un régime de soins de santé national et un régime de pensions universel sont profondément ancrées dans la psychologie collective des Canadiens. Non seulement les participants s'inquiètent de la survie des programmes existants, comme nous l'avons déjà dit, mais ils s'interrogent sur le rôle que les gouvernements vont jouer à l'avenir pour les aider à continuer de prospérer face à des pressions concurrentielles internationales toujours croissantes. Ils se demandent également si et comment les impôts qu'ils paient vont contribuer à la réduction du déficit national.

**Nous croyons que les gouvernements doivent éclaircir ces questions pour les Canadiens. L'histoire montre que les gouvernements ont un rôle constructif à jouer pour redresser les imperfections du marché, compléter les initiatives commerciales et préserver le pays. Ils constituent la seule entité qui puisse abriter et nourrir les valeurs communes qui ont donné naissance à nos buts et objectifs communs. L'un des principaux défis que les gouvernements doivent donc relever aujourd'hui est le suivant: s'adapter à la mondialisation qui s'opère.**

En même temps, les participants affichent un optimisme peu réaliste quant à la capacité des gouverne-

ments de les isoler des montagnes russes de la concurrence internationale.

Nous croyons que ces différents facteurs nous imposent à tous — secteur privé, syndicats, petits entrepreneurs, travailleurs spécialisés et non spécialisés — l'obligation de nous adapter et d'investir notre temps et nos efforts en nous-mêmes, afin que notre société puisse être concurrentielle. Ce n'est qu'en nous attelant à la tâche que nous pourrons continuer de connaître un niveau de vie élevé, et produire des biens et des services qui nous rapportent à tous profits et prospérité.

---

**«Une fédération souple réunissant les provinces permettrait de satisfaire nos besoins particuliers.» (Colombie-Britannique)**

### *Adaptation du fédéralisme*

Nous n'avons pas été chargés de réinventer le fédéralisme ni de réécrire la Constitution. Nous pouvons néanmoins, nous appuyant sur les observations faites par les participants, faire quelques suggestions visant l'amélioration du mode de fonctionnement du fédéralisme actuel.

Partout au pays, les participants estiment que les chevauchements de programmes gouvernementaux sont un problème et dans l'ensemble inefficaces, en ce sens que les activités des différents paliers gouvernementaux font souvent double emploi, avec une multiplication correspondante des dépenses. Ils considèrent, par ailleurs, que les gouvernements sont trop éloignés des gens qu'ils servent. Tout cela est aggravé par les défis que posent la mondialisation de l'économie et son incidence sur nos valeurs et nos besoins nationaux.

Le Québec n'est pas le seul à demander une répartition simplifiée et rééquilibrée des pouvoirs entre les deux paliers. Cette position n'appelle cependant pas forcément la revendication d'une décentralisation systématique, pas plus que l'abandon de normes nationales ou la différenciation des programmes sociaux d'une région à une autre. Elle revient plutôt à exiger que les deux paliers gouvernementaux fassent absolument tout pour utiliser le plus judicieusement possible l'argent des contribuables.

À cette fin, les deux paliers doivent chercher à rationaliser leurs services, à déterminer qui est le mieux

---

**«Je veux que le Canada reste uni. Cela exigera un gouvernement central fort: il faut qu'il y ait un programme national, notamment dans les domaines des ressources, de l'environnement, de l'éducation et des soins de santé.» (Colombie-Britannique)**

en mesure de faire quoi. Peut-être les politiques pourraient-elles, assez souvent, être élaborées par le pouvoir central, avec une participation importante des provinces, l'exécution en étant confiée au niveau de gouvernement le plus proche des usagers. Pareille formule garantirait l'équité et le respect de normes nationales, tout en offrant la souplesse nécessaire pour tenir compte des conditions et des besoins locaux.

Les participants nous ont souvent parlé de normes nationales, dans le domaine de l'éducation surtout. Il s'agit d'une question très délicate, surtout au Québec, étant donné que c'est un domaine qui relève traditionnellement de la compétence des provinces, et nous ne pouvons que signaler le problème et l'inscrire à l'ordre du jour pour une action future. Il importe, cependant, de ne pas le négliger, car nous ne pouvons espérer faire face à la mondialisation de l'économie que si nous disposons d'une main d'oeuvre toujours plus qualifiée, d'un niveau équivalent à celui de nos concurrents étrangers.

Nous pouvons, néanmoins, d'ores et déjà, déployer des efforts sérieux et crédibles pour éliminer les chevauchements de programmes et l'inefficacité.

**Nous croyons que, dans le cadre des ses efforts visant le renouveau national, le gouvernement fédéral devrait, en priorité, chercher à collaborer avec les autres gouvernements en vue d'éliminer les chevauchements de programmes et de sphères de compétence, partout où cela est possible, et qu'il se fixe comme objectif l'efficacité, sachant que celle-ci pourra être améliorée en plaçant les programmes le plus près possible des usagers.**

**Nous pensons, par ailleurs, que le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que le remaniement des structures et des processus nécessaires à l'efficacité ne porte pas atteinte aux valeurs sociales fondamentales ni aux institutions nationales essentielles.**

### *Leadership et démocratie*

Tout au long des travaux du Forum, les participants n'ont cessé d'exprimer, avec la dernière énergie, l'an-

---

**«Un simple transfert en bloc du pouvoir aux provinces ne suffira pas pour régler nos problèmes. Cela ne ferait que les multiplier.» (Nouvelle-Écosse)**

---

**«L'Accord du lac Meech a été rejeté parce qu'il s'agissait d'un processus secret, élitiste. Les politiciens ont intérêt à comprendre qu'ils sont élus pour servir le peuple et non pas pour profiter égoïstement des avantages que confère le pouvoir.»**  
**(Nouveau-Brunswick)**

---

**«Nous élisons des gens pour nous représenter auprès du gouvernement. Ils finissent au contraire par représenter le gouvernement auprès de nous. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.»**  
**(Colombie-Britannique)**

goisse et la colère que leur inspirent leurs dirigeants et le déroulement de la vie politique. Dans leur fureur, ils s'en sont pris aux dirigeants politiques actuels.

Pourtant, les politiciens n'en sont pas l'unique cible. Elle englobe également les médias de masse. Les citoyens considèrent que l'interaction entre politiciens et médias est telle que ces derniers exagèrent les conflits politiques, qui sont, après tout, chose normale dans notre système. Ils ont ainsi tendance à s'intéresser surtout à la Période des questions quotidienne à la Chambre de communes, principalement en raison de son aspect dramatique, théâtral, au lieu de se donner la peine de couvrir à fond les séances des comités où les projets de loi sont passés au peigne fin, travail plus exigeant mais plus instructif pour le public.

Les participants sont allés jusqu'à suggérer toute une panoplie de remèdes, dont beaucoup sont étrangers au régime parlementaire ou sont rarement utilisés: référendums, destitution, déchéance, représentation proportionnelle, votes libres au Parlement, élection des sénateurs ou abolition du Sénat, mandat de durée fixe ou restreinte, élection directe du premier ministre, convocation d'une assemblée constituante. Tous procèdent de l'aspiration à un système politique plus à l'écoute des citoyens et plus ouvert, dont les dirigeants n'aient pas à rendre compte seulement au moment des élections, mais puissent être sanctionnés rapidement s'ils commettent de graves transgressions.

D'une certaine façon, l'échec des négociations constitutionnelles au cours de la dernière décennie met en lumière une insuffisance importante de notre régime politique: son incapacité, en l'état actuel des choses, à régler les conflits. Diverses régions et factions, à l'intérieur du Canada, sont inévitablement en conflit les unes avec les autres, mais leurs différends ne semblent pas se résoudre à la Chambre des communes. Ils sont résolus en secret, dans les salles de caucus, les bureaux du Cabinet et les conclaves fédéraux-provinciaux.

Les participants au Forum se rendent très bien compte qu'il faut faire des compromis, des concessions. S'ils ne peuvent pas voir ce qui se passe dans les couloirs des caucus et du Cabinet, ils peuvent contraindre leurs dirigeants à se dévoiler devant les caméras et les microphones. Mais il y a un prix à payer pour cette

---

contribution brutale à la démocratie directe: une vie politique rythmée par les annonces à l'emporte-pièce et les clips télévisés et par la chasse aux déclarations dignes de faire la une, qui conduit souvent les politiciens à plus de simplifications et de confrontations encore qu'une saine démocratie ne l'exige.

À l'évidence, un système plus à l'écoute des citoyens est nécessaire. Ce besoin est au coeur du problème qui se pose à notre pays. Les politiciens doivent prouver que l'on peut rendre le système plus réceptif. Sinon les citoyens réclameront avec encore plus d'insistance des changements radicaux.

D'après ce que nous avons entendu, la création d'une assemblée constituante, suivie d'un référendum national sur une nouvelle constitution, serait une solution attrayante aux yeux de bien des citoyens. Compte tenu de la gamme infinie de scénarios possibles, le Forum juge bon de laisser le soin de faire une analyse sérieuse de cette méthode à des spécialistes plus qualifiés et ayant mieux le temps que nous.

**Nous nous rallions à l'avis de la grande majorité des Canadiens qui pensent que le Sénat devrait faire l'objet d'une réforme fondamentale ou être aboli.**

Nous joignons notre voix à celle des participants au Forum, pour déplorer le comportement ridicule, et parfois scandaleux, de certains députés et sénateurs qui jettent le discrédit sur le régime parlementaire. Nous sommes en accord avec les très nombreux participants qui jugent que notre système est trop livré aux rivalités partisans et trop axé sur la confrontation. Nous préconisons en particulier de revoir de près la Période des questions et la façon dont elle est structurée, en s'inspirant d'autres régimes parlementaires où elle est plus productive.

Nous adhérons à l'opinion des nombreux participants au Forum qui nous ont signalé que notre système est trop assujéti à une discipline de parti extrêmement rigide. Il conviendrait d'envisager sérieusement de raccourcir la durée des sessions pour permettre aux députés de consacrer davantage

---

de temps à leurs électeurs et de tenir plus souvent des votes libres.

Comme nous l'avons déjà signalé, les participants ont proposé tout un catalogue de changements au processus gouvernemental. Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour les analyser, mais compte tenu de l'intérêt manifesté par un nombre élevé de Canadiens, le gouvernement se doit d'examiner sérieusement leurs suggestions, ne fût-ce que par égard envers eux.

Nous avons constaté que les Canadiens sont devenus très friands des débats et du dialogue que le Forum a stimulés.

Nous pensons qu'au cours de la période de reconstruction nationale, le gouvernement devrait réfléchir à la meilleure manière d'encourager et d'approfondir le genre de dialogue suscité par le Forum et de mettre à profit certaines de nos méthodes.

Le gouvernement devrait, par ailleurs, envisager d'avoir recours régulièrement à de telles méthodes pour essayer de résoudre les grands problèmes ou pour examiner les questions soulevées par les citoyens.

Cette consultation peut également être essentielle préalablement à la mise en oeuvre des politiques. Elle n'est en rien contraire à notre tradition parlementaire; elle en réaffirme et en préserve plutôt l'esprit. La difficulté pour le gouvernement consistera à créer une atmosphère propice à un véritable dialogue. Nous avons les moyens nécessaires; il serait dommage, voire imprudent, de ne pas s'en servir.

Nous pensons que les politiciens, quelle que soit leur allégeance politique, devraient envisager le recours à certaines de nos techniques afin d'accroître considérablement la participation populaire à l'élaboration des politiques et des programmes ou à la résolution de problèmes qui touchent directement les

citoyens, même s'ils doivent pour cela passer moins de temps au Parlement et plus avec leurs électeurs.

---

## 6. Conclusion

Nous avons tous vécu au Forum une expérience passionnante et très enrichissante. Les propos que nous avons entendus de la bouche des citoyens nous ont tantôt choqués, tantôt attristés, mais nous ont toujours intéressés et très souvent émus. Ils nous ont aussi, en quelque sorte, transformés. Nous sortons de cette phase, maintenant achevée, du renouveau national avec un message clair à transmettre à ceux qui nous ont confié cette mission.

Nous avons tenté de notre mieux de rassembler ce que les citoyens nous ont dit et d'en tirer une synthèse. Si nous avons mal compris, et ainsi commis des erreurs ou des oublis, c'est en toute sincérité. Là-dessus, le peuple nous jugera.

Le mot de la fin ne sera pas nôtre, nous le laisserons à un citoyen, qui a su exprimer en condensé la mise en garde que des milliers de Canadiens nous ont demandé de transmettre au gouvernement et à tous les politiciens, à propos des suites à donner à ce rapport:

*«Nulle pirouette, nul faux-fuyant ne parviendra à préserver de la colère du peuple l'élu, d'aucune assemblée, qui contrecarrerait sa volonté. Les électeurs regardent et attendent.»*

**Le 27 juin 1991**

**Remarques  
additionnelles**

---

---

---

---

---

## Remarques de Richard Cashin

Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada a été mis sur pied pour inciter les Canadiens à discuter entre eux des enjeux qui sont déterminants pour l'avenir du Canada en tant qu'entité politique.

D'aucuns ont exprimé d'emblée l'espoir que le processus dans lequel nous nous engageons ne se limiterait pas à solliciter les opinions des Canadiennes et des Canadiens. Malheureusement, et pour diverses raisons, nous n'avons pas pu «approfondir le dialogue», comme certains commissaires l'auraient espéré.

Pour ma part, trois aspects essentiels me préoccupent: le premier touche au caractère limitatif du processus. L'opinion publique est chose complexe et force nous est d'admettre que les gens changent de point de vue en fonction de l'information qui leur est communiquée et de la profondeur du débat.

Celles et ceux qui sont venus nous parler se sont exprimés sur un grand nombre de sujets. Il nous est impossible de connaître le lien qu'ils établissent entre tel sujet et tel autre, ni quelle priorité ils accordent à telle ou telle question. Il ne nous est pas possible, non plus, de déterminer dans quelle mesure les avis que nous avons entendus sont représentatifs de l'opinion générale, et cela parce que le processus de consultation était fondé sur la participation spontanée.

Mon deuxième motif de préoccupation tient à l'insistance marquée sur certains concepts de la démocratie directe «à l'américaine».

Ce ne sont pas là des idées nouvelles — toutes remontent à l'époque du mouvement progressiste aux États-Unis et au Canada. Certaines de ces notions ont été adoptées par nos voisins du Sud, mais rejetées au Canada parce qu'elles ne cadraient pas vraiment avec notre régime parlementaire.

Imaginez, par exemple, l'effet que pourrait avoir sur notre système de responsabilité gouvernementale l'action d'un petit groupe de pression «à cause unique», bien organisé, s'il pouvait mettre à profit le mécanisme de la révocation et déclencher des élections partielles dans plusieurs circonscriptions en même temps. Ou songez encore aux dégâts que pourrait provoquer

---

n'importe quel petit groupe qui aurait le pouvoir de forcer la tenue d'un référendum sur le bilinguisme ou sur les paiements de péréquation. De plus, comme l'a d'ailleurs établi l'expérience américaine, le référendum est un système qui favorise les riches et les groupes à revendication unique.

Certes, la plupart des suggestions formulées en ce sens ont été atténuées, mais je n'en suis pas moins inquiet. Il faut empêcher que l'exercice auquel nous sommes livrés serve à légitimer une façon de gouverner qui diffère à ce point des principes de la démocratie parlementaire britannique.

Enfin, je crains qu'à cause de la multiplicité des thèmes abordés et de l'ampleur de notre mandat, on perde de vue l'importance de l'enjeu principal, l'unité nationale.

En effet, si je me fie à ce que nous avons entendu, il n'est pas du tout certain que le Canada reste entier. Et même s'il le demeurait, il est possible qu'il soit profondément, irrévocablement et substantiellement modifié.

La question de fond revient à savoir comment le reste du Canada peut trouver un accommodement avec le Québec et comment le Québec peut se réconcilier avec le reste du Canada. Toujours d'après ce que nous avons entendu, deux solutions sont possibles: soit le Québec est reconnu comme une société distincte, moyennant certains arrangements (constitutionnels ou autres), soit le gouvernement fédéral transfère, à toutes les provinces, certains de ses pouvoirs.

Cela étant, ceux qui croient en la nécessité d'un gouvernement fédéral fort et qui, pour cette raison, répugnent à reconnaître au Québec un statut de société distincte, sous forme de nouveaux arrangements (constitutionnels ou non), font face à un véritable dilemme.

Certains favorisent le transfert de pouvoirs pour des raisons autres que constitutionnelles. Pour eux, cette solution obéit à une approche entièrement différente, prenant ses racines dans une doctrine qui met l'accent sur les forces du marché.

Or, cette approche n'est pas sans profondes répercussions sur les fondements du système politique canadien. L'un des caractères distinctifs du Canada

---

---

réside en effet dans les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour offrir des chances égales à toutes les régions et à tous les citoyens. De toute évidence, le transfert massif de pouvoirs aux provinces aurait pour effet d'affaiblir considérablement la capacité du gouvernement fédéral de remplir ce rôle.

Malgré toutes les opinions contradictoires que nous avons pu entendre, j'estime que bien des Canadiens, surtout dans les provinces de l'Atlantique, préféreraient accepter un mode de relations différent avec le Québec — à qui l'on aurait accordé le statut de société distincte grâce à divers arrangements constitutionnels — plutôt que de mettre en péril nos principes de gouvernement qui sont garants d'une certaine égalité des chances pour l'ensemble des Canadiens.

Les citoyens ont abordé toutes sortes de sujets et exprimé toutes sortes d'opinions, mais avant de se mettre à les analyser, il faut d'abord savoir ce que sera notre communauté politique: sera-t-elle avec ou sans le Québec?

Ce n'est qu'une fois ce choix arrêté que nous pourrons donner forme au type de société que nous voulons pour nôtre dans l'avenir. La réponse à cette interrogation nous guidera dans le respect que nous devons accorder aux notions de diversité, de droits des minorités, de droits collectifs et de protection des intérêts régionaux.

Les principes dont il est ici question constituent l'essentiel de ce qui distingue le Canada des États-Unis. Par conséquent, il ne s'agit pas simplement de savoir comment répondre aux besoins du Québec. Il faut également se poser la question au sujet du dossier autochtone, du pluralisme ethnique de notre société et du traitement à accorder aux citoyens et aux régions défavorisés sur le plan économique. Toute cette approche repose sur la reconnaissance explicite du fait que notre société favorise les droits collectifs.

Ce dont il est question ici n'est pas de choisir entre des politiques pour le court terme. Ce qui est en jeu, ce sont les valeurs intrinsèques de notre communauté politique.

À en juger d'après les propos entendus au Forum, et les déclarations des dirigeants nationaux et pro-

---

---

vinciaux, force nous est de constater que l'on se préoccupe beaucoup de processus et de personnalités. Or, je crains que ces préoccupations ne nous distraient de l'enjeu fondamental qui est de savoir si la réconciliation avec le Québec est possible et, dans l'affirmative, si nous pourrions bâtir l'avenir de notre nation sur les mêmes principes que par le passé.

Richard Cashin

---

## Remarques de Robert Normand

Je ne peux pas souscrire au contenu du Rapport de ce Forum sans exprimer les réserves suivantes.

Je déplore d'abord que le Forum ait été incapable d'amener les Canadiens à s'exprimer plus en profondeur sur leur avenir et qu'il se soit surtout contenté de recueillir un premier niveau d'expression d'opinions des personnes qui s'y sont adressées, à la façon d'une «ligne ouverte» à la radio. Les Canadiens ont été ainsi portés à exprimer des perceptions reposant souvent sur des données erronées sans qu'elles ne soient corrigées et ont adapté des positions radicales sans en avoir évalué les conséquences. Les données ainsi recueillies ne sont pas sans intérêt mais elles devront toujours être relativisées lorsqu'on voudra les utiliser pour générer des solutions politiques.

Et pourtant, plusieurs «commissaires», dont le soussigné, avaient exigé un tel approfondissement dès le début du mois de janvier 1991, mais des préoccupations de spectacles médiatiques l'ont emporté sur la substance. Et comme il n'y a eu aucune réunion de «commissaires» entre le 3 mars et le 7 mai, soit pendant 2 mois (sur les 8 mois de durée de mandat), malgré que j'aie présenté des demandes à cet effet, ce vide délibéré n'a pas aidé à améliorer les choses!

Je déplore également que les rapports entre le Québec et le reste du Canada dans le cadre de structures politiques à renouveler en profondeur aient été banalisés, surtout dans les premiers mois. J'ai constaté que la plupart de ceux qui ont participé aux réunions du Forum, épuisés par plus d'une heure de discussions sur leurs préoccupations personnelles et sur la question des autochtones, en venaient à s'exprimer avec moins de sérénité sur leur vision du Québec, et étaient souvent tentés d'appliquer au Québec les esquisses de solutions qu'ils venaient d'énoncer à l'égard des aborigènes.

Les suggestions positives présentées par les citoyens (Partie II du Rapport) ou par les commissaires (Partie III) sont d'ailleurs trop ampoulées dans leur forme et trop timides dans leur contenu pour amener un règlement adéquat de nos problèmes; elles sont au contraire susceptibles de contribuer à maintenir l'état de division actuel du Canada en reflétant bien, par leur

---

---

teneur, l'absence d'urgence réelle ressentie au Canada anglais sur la nécessité d'accommoder sérieusement et rapidement le Québec. À cet égard, la contribution du Forum est loin de mes attentes.

Je regrette également que la situation des francophones hors Québec — ils sont quand même quelque 800 000 — n'ait pas fait l'objet de plus d'attention par le Forum. On leur consacre quelques remarques occasionnelles dans la Partie II et, tout en réitérant la nécessité d'une forme de bilinguisme au Canada, on demande une révision de la politique fédérale à cet égard, ce qui pourra vraisemblablement l'édulcorer. Et l'on déplore que la loi 178 du Québec restreigne les droits des anglophones sans en même temps examiner suffisamment la législation linguistique qui régit les francophones hors Québec. Là encore, le Rapport fait état du lyrisme politique des Canadiens vis-à-vis les quelque 500 000 autochtones dont la situation les trouble, à juste titre, sans cependant se préoccuper du taux d'assimilation effarant de plusieurs communautés francophones hors Québec.

L'expérience du Forum, tout en étant positive à certains égards, m'a aussi été pénible à plusieurs autres.

Je n'ai pas accepté, et je déplore encore vigoureusement, que l'on ait publié un «Rapport intérimaire» en mars sans que ce texte, émanant des employés du Forum, n'ait été soumis au préalable aux «commissaires» et sans qu'ils n'aient même été mis au courant de sa diffusion; plusieurs d'entre nous ont appris la nouvelle par les journaux! Je comprends que, pressées par les interventions des parlementaires à la suite de mes remarques, les autorités du Forum aient voulu se raccrocher à une bouée de sauvetage en espérant qu'elle leur permettrait de surnager dans le borborygme, mais je trouve inadmissible que l'on ait eu recours à un processus qui ressemble à une manipulation à la fois de la «Commission» et du Parlement.

Les coûts du Forum me semblent aussi trop élevés pour la qualité du produit livré; ils résultent surtout du cafouillage administratif des débuts de nos travaux qui provenait d'orientations mal définies, non évaluées en termes de coûts et souvent contradictoires.

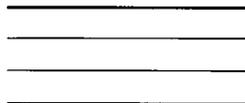
---

Si j'ai accepté de continuer à siéger comme membre du Forum et même de signer le Rapport final, c'est que l'exercice a quand même permis de prendre le pouls du Canada, même s'il accuse des faiblesses évidentes sur le diagnostic et surtout sur les remèdes à apporter pour corriger l'état très malade du pays. J'estime que la Partie I constitue une description relativement honnête quoique un peu pompeuse de ce qu'a fait le Forum, que la Partie II est un reflet assez fidèle des perceptions recueillies par les commissaires ou sous leur égide, et que la Partie III, sans aller assez loin, n'est quand même pas nocive. Mais je ne pouvais pas le faire sans porter la présente à votre attention.

Un ministre a été désigné pour s'occuper des questions constitutionnelles; devant le désarroi que le Rapport met en relief sur le devenir constitutionnel canadien et devant l'impossibilité pour le Forum de proposer des solutions satisfaisantes, je me permets de lui dire «Bonne chance, Monsieur Clark».

Robert Normand

# **Annexe A**



# **Mandat**

---

# Forum des citoyens sur l'avenir du Canada

## Mandat

Le Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada ouvrira un dialogue avec les Canadiens et organisera des discussions entre eux; ils auront ainsi l'occasion de s'exprimer sur les valeurs et les caractéristiques essentielles au bien-être du Canada.

*Ses objectifs précis sont essentiellement les suivants:*

- a) faire en sorte d'obtenir le point de vue des Canadiens et des Canadiennes de toutes les régions, de tous les groupes linguistiques, ethniques et culturels et de tous les milieux sociaux sur les sujets suivants:
    - les caractéristiques auxquelles les Canadiens et Canadiennes attachent le plus de valeur, dans leur pays, dans leur province et dans leur collectivité;
    - les caractéristiques qu'ils jugent fondamentalement canadiennes;
    - les grands défis que, selon eux, le pays aura à relever durant la décennie à venir;
    - les mesures que les citoyens et les gouvernements devraient prendre face à ces défis:
      - pour renforcer les caractéristiques fondamentales du Canada et renouveler et raffermir les valeurs que les Canadiens ont en commun;
      - pour protéger les intérêts de la société canadienne et faire en sorte que les gouvernements soient capables de relever les défis qui se poseront et de répondre aux besoins et aux aspirations de la société canadienne;
    - les politiques, les programmes et les attitudes propres à inciter les Canadiens à se sentir libres, égaux et respectés comme citoyens;
    - les démarches propres à faire prendre davantage conscience aux régions, aux cultures et aux peuples du Canada qu'ils sont à la fois uniques
-

---

et solidaires, et à renforcer chez eux le sentiment d'appartenance et de liberté;

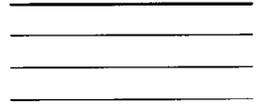
- b) faire en sorte que des groupes de Canadiens et de Canadiennes provenant de régions et de milieux différents se rencontrent pour discuter ensemble des intérêts et des caractéristiques qu'ils ont en commun, de même que de l'identité et des préoccupations de régions et de groupes spécifiques, et notamment des aspects suivants:
- la nature des relations qui devraient exister entre citoyens et institutions autochtones et non autochtones afin de valoriser l'identité et le patrimoine des citoyens autochtones du Canada dans une démocratie moderne;
  - les langues officielles du Canada et la nature des arrangements auxquels doivent se prêter les institutions et les citoyens du pays pour respecter les préférences linguistiques tant des minorités que des majorités linguistiques de la société canadienne;
  - la façon dont les particularités des régions du Canada se répercutent sur l'identité et l'unité du pays;
  - la manière dont la diversité ethnique et culturelle du pays se traduit dans son identité et ses valeurs collectives;
  - dans un contexte d'intensification de l'interdépendance et de la concurrence internationale, les secteurs gouvernementaux nécessitant une intervention au nom de l'ensemble de la société canadienne et ceux où une action locale est préférable;
  - la nature des droits collectifs reconnus à certains groupes de Canadiens, les raisons pour lesquelles ces droits sont indissociables de l'identité du Canada lui-même et le point de juste équilibre qu'il conviendrait d'établir entre les droits des Canadiens en tant que membres de collectivités régionales, linguistiques, autochtones ou ethniques, et leurs droits en tant qu'individus;
- c) faire en sorte que soient tenues, dans chaque province et dans chaque territoire, des rencontres avec

---

des Canadiens ainsi que des rencontres entre Canadiens de diverses régions et de divers milieux;

- d) veiller à ce que participent à ces consultations un large éventail de Canadiens de tous âges, de tous milieux, de toutes origines et de toutes régions:
- par l'organisation entre groupes de Canadiens de régions, de langues, d'origines ethniques ou de cultures différentes, de rencontres pour discuter, entre autres, des questions indiquées aux paragraphes a) et b);
  - par le lancement de discussions régionales entre citoyens et/ou meneurs d'opinion par divers moyens techniques de liaison afin de permettre de comparer et d'échanger les points de vue des diverses régions sur les questions d'intérêt commun;
  - par la tenue de grands débats publics officiels sur des thèmes particuliers, débats qui seraient télédiffusés ou retransmis par d'autres modes de télécommunication, afin de maximiser l'information fournie à la population et d'en obtenir le plus de réactions possibles;
  - par la sollicitation de mémoires sur des aspects précis du dialogue public;
- e) faire en sorte que les conclusions et le rapport du Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada aient la plus grande diffusion possible.

# **Annexe B**



## **Méthodologie et principaux thèmes**

---

## Méthodologie et principaux thèmes

En raison du volume et de la complexité des contributions des Canadiennes et des Canadiens au processus de consultation, nous avons dû concevoir un système d'analyse susceptible de nous permettre de répondre aux questions soulevées, de tirer les conclusions et de formuler les observations voulues. Certes, l'informatique aura été essentielle à cette réalisation, à cause du grand nombre d'intervenants et de la masse de documents à analyser. Mais le travail consciencieux et dévoué des analystes professionnels qui ont lu chaque document soumis par les citoyens, y compris par les élèves, s'est avéré plus précieux encore.

Le Forum a commencé à recevoir lettres et mémoires dès l'annonce de sa mise sur pied, ou presque. C'est à partir des premières réactions que nous avons dressé une liste de mots-clés destinée à nous aider à classer les préoccupations, les idées et les thèmes qui nous étaient soumis (par nom et par origine géographique). Au bout du compte, nous avons répertorié plus de 2 000 mots-clés car nous avons sans cesse adapté le processus de façon à pouvoir tenir compte de toutes les nouvelles idées et de tous les nouveaux thèmes abordés par les participants au Forum.

Pour les discussions de groupe, le Forum a produit un cahier renfermant un formulaire de réponse type, contenant une série de questions ouvertes auxquelles le rapporteur ou l'animateur devait répondre selon les commentaires des participants. Les renseignements reçus étant relativement normalisés, il nous a donc été possible et assez facile d'établir des tendances à partir d'un échantillon statistiquement valable constitué de 35 p. 100 des rapports de discussion de groupe. Cet échantillon a d'ailleurs été dûment pondéré afin de tenir compte de la répartition de la population province par province, à l'aide de méthodes statistiques courantes. Une fois l'analyse détaillée de cet échantillon terminée, tous les autres rapports de discussion de groupe ont été lus par les analystes et comparés aux tendances précédemment établies afin de dériver les communautés de vues ou de faire ressortir toute différence ou nouvelle tendance. Les rapports individuels renvoyés par les par-

---

---

ticuliers ont été examinés de la même manière; chaque remarque a été lue et plus de 2 000 des commentaires les plus appropriés ou les plus pertinents ont été entrés dans la banque de données en fonction des grands thèmes dégagés dans ce rapport.

Tous les documents soumis au Forum des élèves ont été analysés selon la même méthode, par des analystes bénévoles qui ont bien voulu consacrer leur temps et leurs aptitudes à passer au crible un échantillon de 44 p. 100 des réponses, avant de lire toutes les autres interventions en vue de confirmer les résultats, à l'instar de ce qui avait été fait pour les rapports de discussion de groupe. Les informations recueillies dans le cadre du Forum des élèves sont publiées à part, dans un rapport spécial.

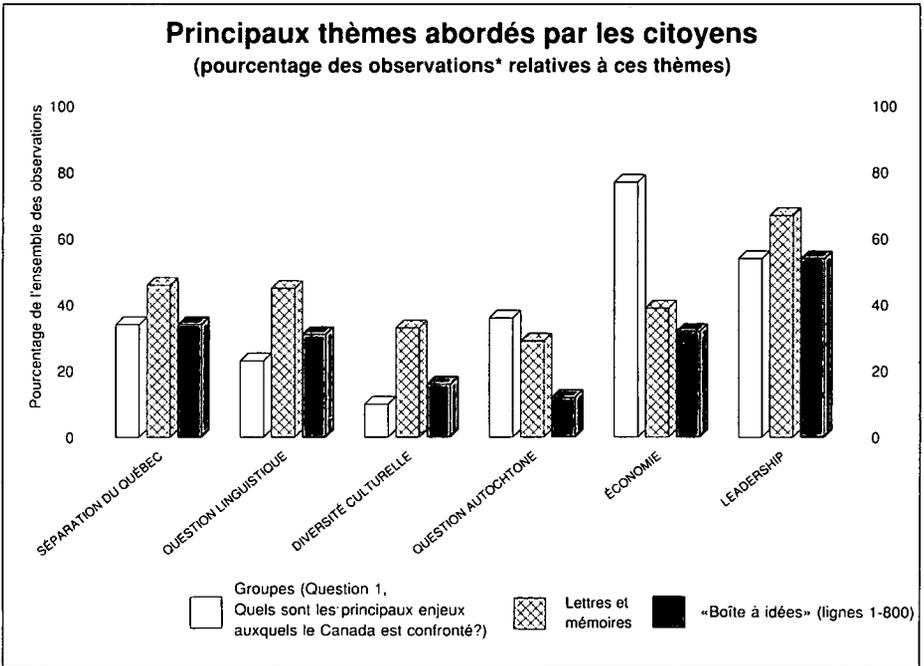
Les lettres et les mémoires variaient grandement par leur contenu et leur complexité. Comme leur nombre était beaucoup moindre que celui des rapports de discussion de groupe, on les a analysés et codifiés à fond. Les appels à la «Boîte à idées» (appels sans frais) ont d'abord été analysés en regard de la liste des thèmes mentionnés par les interlocuteurs, puis plus en détail par le biais de recherches informatiques en fonction de mots-clés. Ces appels ont également servi à vérifier par recoupement les tendances de l'opinion.

Les résultats de ce processus d'analyse sont livrés dans la Partie II du rapport: «Ce que nous avons entendu». Dans la présente annexe, le lecteur trouvera un certain nombre de graphiques faisant ressortir les données correspondant aux principaux thèmes dérivés de l'analyse.

# LES PRINCIPAUX ENJEUX

La figure 1 représente le pourcentage de participants jugeant que les thèmes abordés dans la Partie II du rapport comptent parmi les grands problèmes auxquels le Canada est confronté.

**Figure 1**



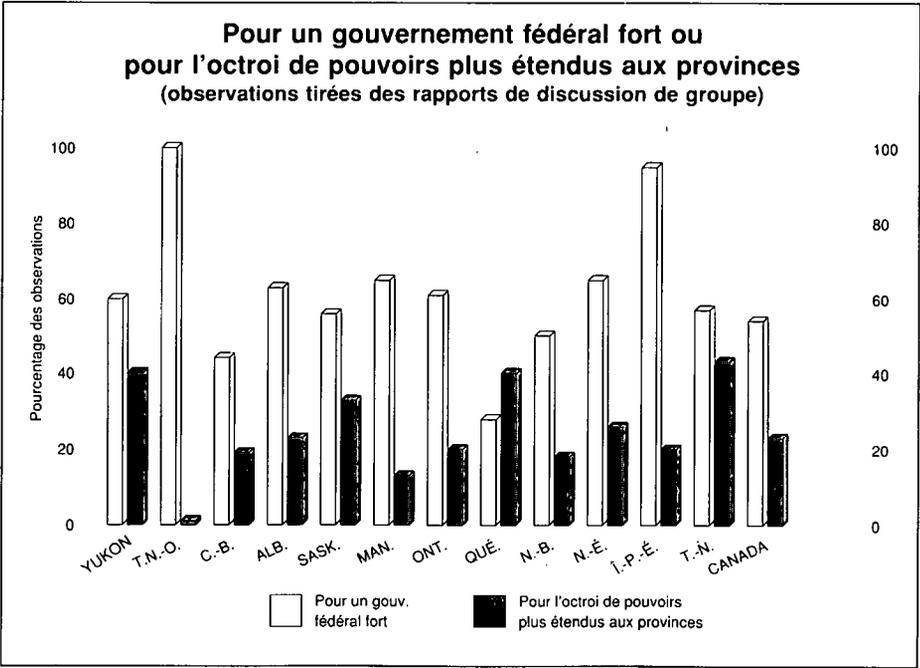
\*Remarque:

Total des observations faites dans chaque catégorie:  
 Rapports de discussions de groupe ..... 7 211  
 Lettres et mémoires..... 7 056  
 Appels à la «Boîtes à idées» (lignes 1-800)....75 069

# LES POUVOIRS DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAUX

La figure 2 représente le pourcentage des rapports de discussion de groupe recommandant que les pouvoirs du gouvernement fédéral soient maintenus ou renforcés, comparé au pourcentage des rapports recommandant d'accorder des pouvoirs plus étendus aux gouvernements provinciaux (ou, dans certains cas, territoriaux).

**Figure 2**

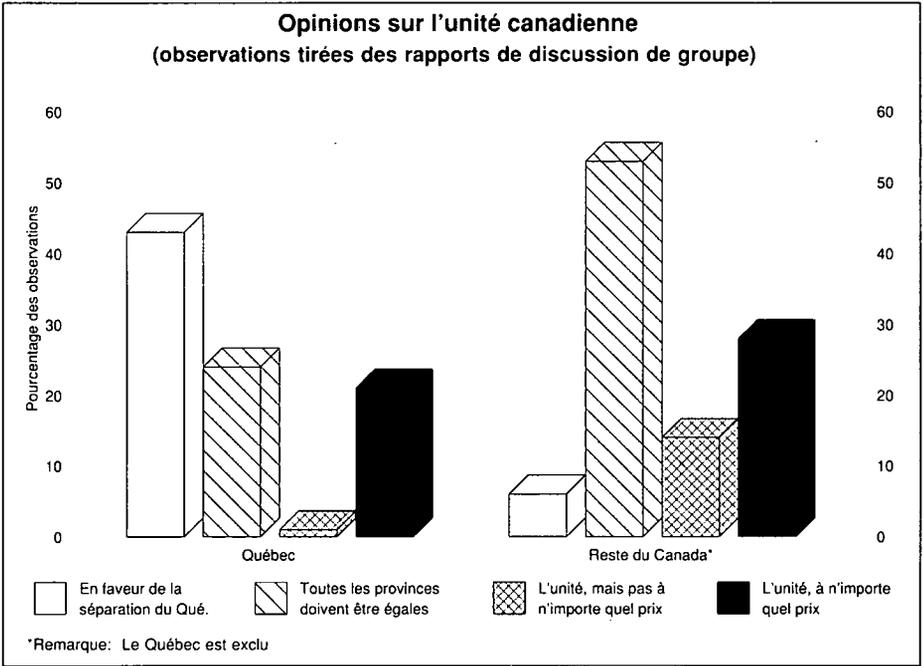


*Remarque:* Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que les deux opinions figurent parfois dans un seul et même rapport.

# LE QUÉBEC ET L'UNITÉ CANADIENNE

La figure 3 représente les opinions sur le Québec et l'unité canadienne énoncées dans les rapports de discussion de groupe, exprimées en pourcentage du nombre total de rapports de discussion de groupe qui en traitent.

**Figure 3**



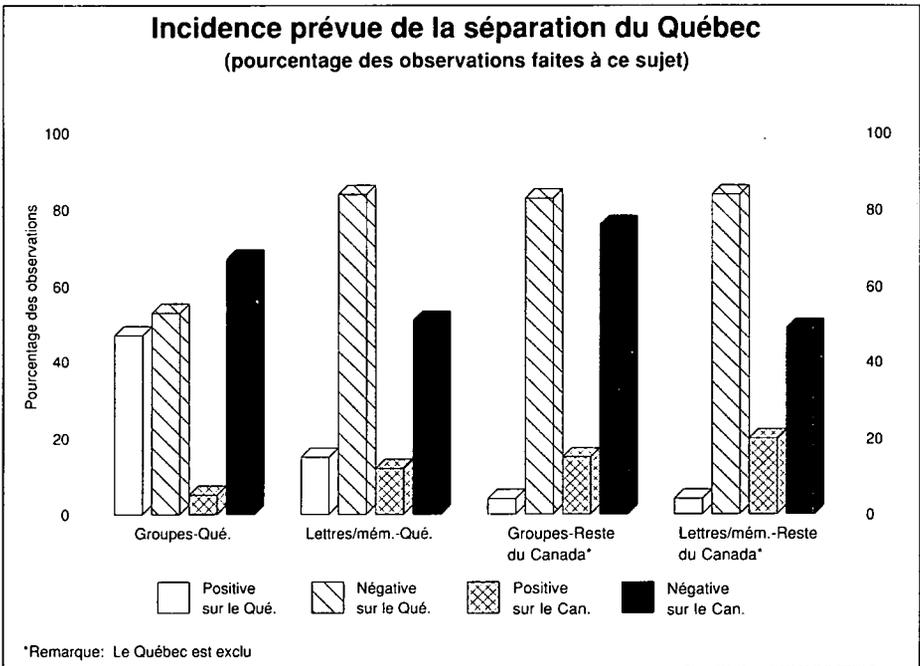
*Remarque:*

Les total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que plusieurs opinions figurent parfois dans un seul et même rapport.

## LE QUÉBEC ET L'UNITÉ CANADIENNE (SUITE)

La figure 4 représente les opinions exprimées dans les rapports de discussion de groupe ainsi que dans les lettres et mémoires, au sujet de l'incidence de la séparation du Québec sur la province elle-même et sur l'ensemble du pays. Le graphique montre les opinions exprimées dans les documents en provenance du Québec, par comparaison aux documents en provenance des autres provinces et territoires. Toutes les personnes qui se sont prononcées sur la question prévoient un certain impact.

Figure 4



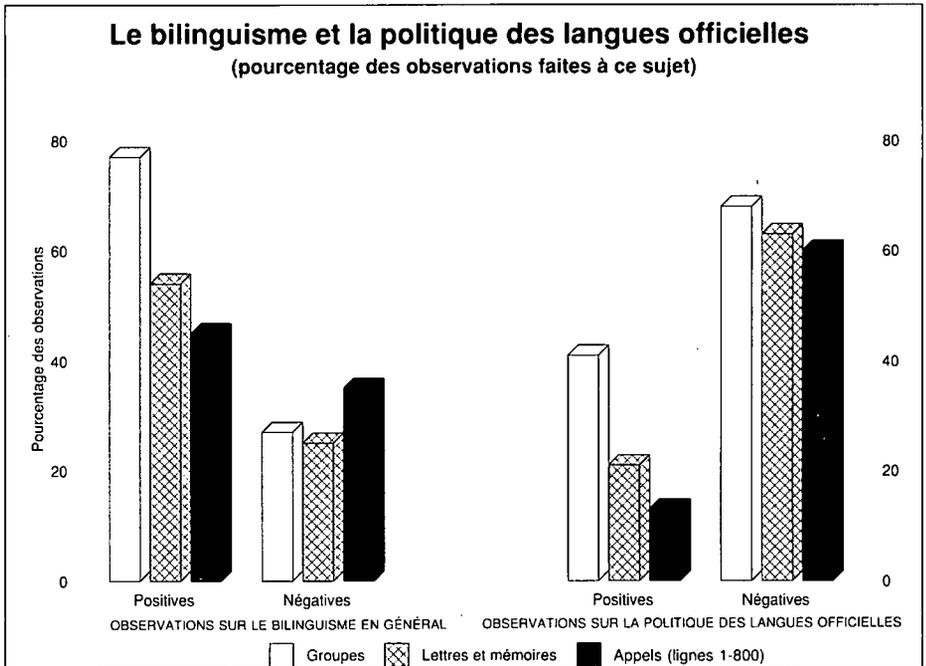
Remarque:

Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que plusieurs opinions sont parfois notées pour une seule et même intervention (certains estiment que la séparation du Québec pourrait avoir des conséquences et positives et négatives).

# LES LANGUES OFFICIELLES

La figure 5 représente les opinions exprimées au sujet du bilinguisme en général et de la politique des langues officielles en particulier, dans les rapports de discussion de groupe, dans les lettres et mémoires ainsi que dans les appels à la «Boîte à idées» (lignes 1-800).

**Figure 5**



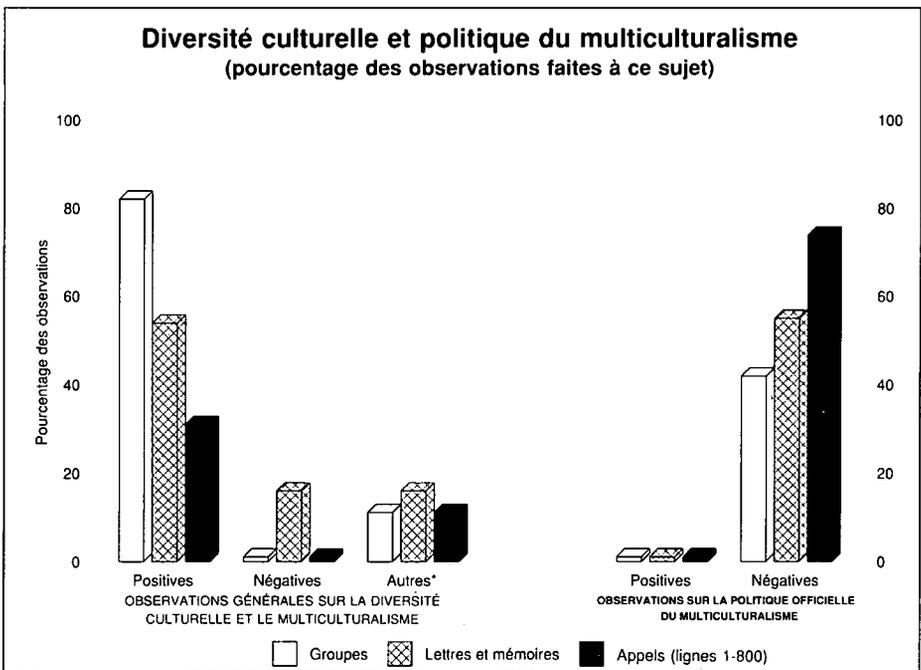
*Remarque:*

Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que plusieurs opinions sont parfois notées pour une seule et même intervention.

# LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LE MULTICULTURALISME

La figure 6 représente les opinions exprimées au sujet de la diversité culturelle de la société canadienne et de la politique officielle du multiculturalisme, dans les rapports de discussion de groupe, dans les lettres et mémoires ainsi que dans les appels à la «Boîte à idées» (lignes 1-800).

**Figure 6**



*Remarque:*

Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que plusieurs opinions sont parfois notées pour une seule et même intervention.

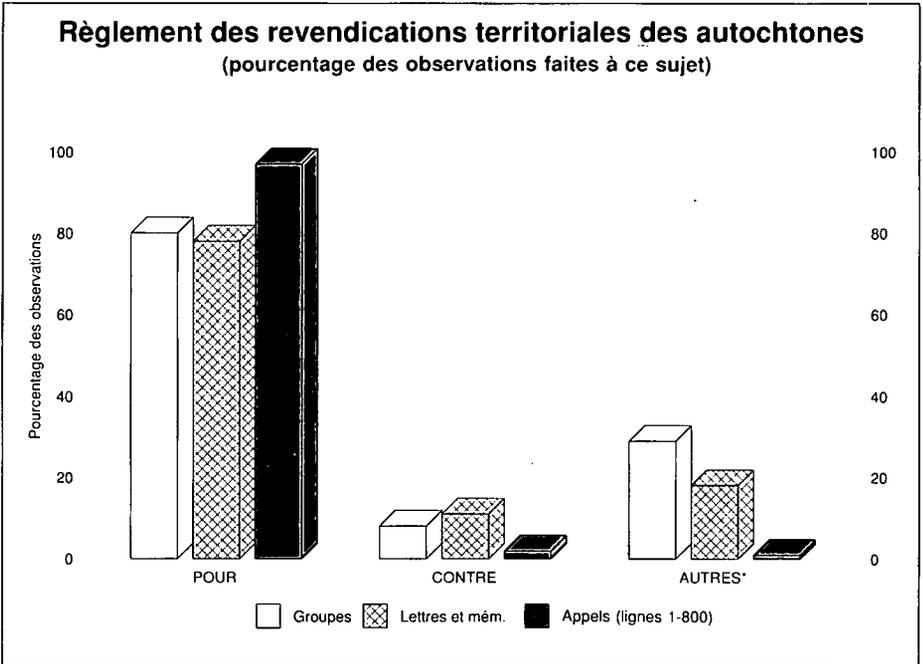
**\*Autres:**

Comprend des observations telles que: «Il faut préserver les traditions canadiennes»; «Les Canadiens sont différents/semblables à cause de la couleur ou de la race».

# LA QUESTION AUTOCHTONE

La figure 7 représente le pourcentage des observations pour ou contre le règlement des revendications territoriales des autochtones, faites dans les rapports de discussion de groupe, dans les lettres et mémoires ainsi que dans les appels à la «Boîte à idées» (lignes 1-800).

**Figure 7**



*Remarque:*

Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que plusieurs opinions sont parfois notées pour une seule et même intervention.

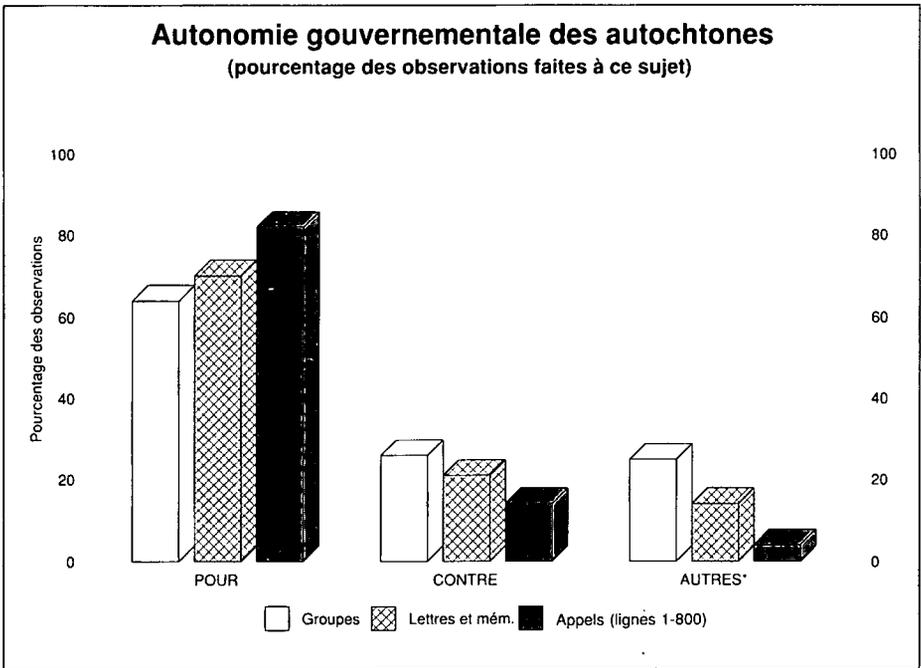
\*Autres:

Comprend les observations sur les revendications territoriales des autochtones sans prise de position sur leur règlement.

# LA QUESTION AUTOCHTONE (SUITE)

La figure 8 représente le pourcentage des observations favorables ou défavorables faites au sujet de l'autonomie gouvernementale des autochtones dans les rapports de discussion de groupe, dans les lettres et dans les mémoires ainsi que dans les appels à la «Boîte à idées» (lignes 1-800).

**Figure 8**



*Remarque:*

Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que plusieurs opinions sont parfois notées pour une seule et même intervention.

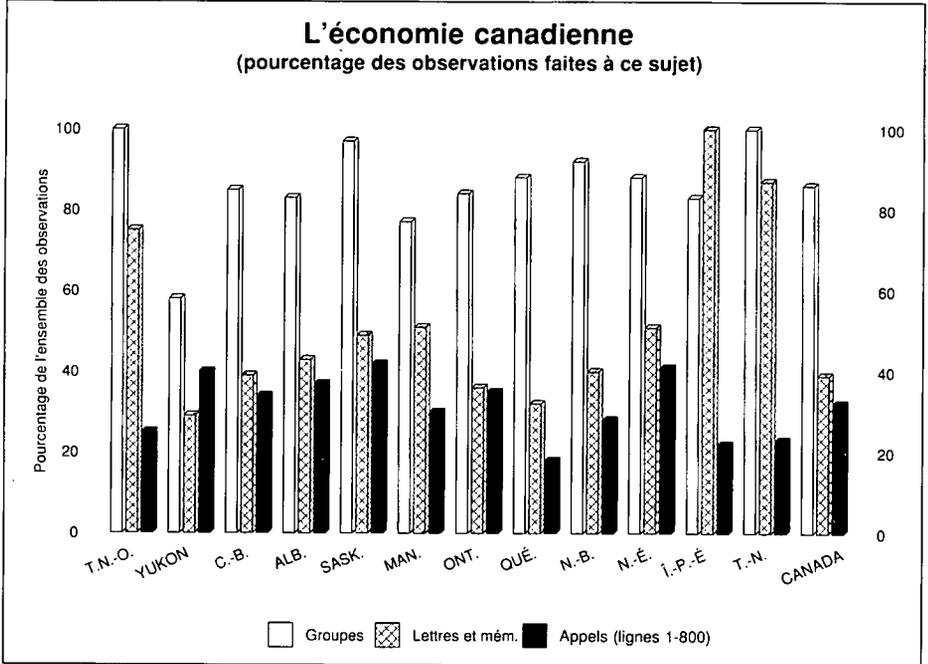
\*Autres:

Comprend les observations sur l'autonomie gouvernementale des autochtones, sans prise de position.

# L'ÉCONOMIE CANADIENNE

La figure 9 donne la répartition par province des observations sur l'économie faites dans les rapports de discussion de groupe, dans les lettres et mémoires, ainsi que dans les appels à la «Boîte à idées» (lignes 1-800).

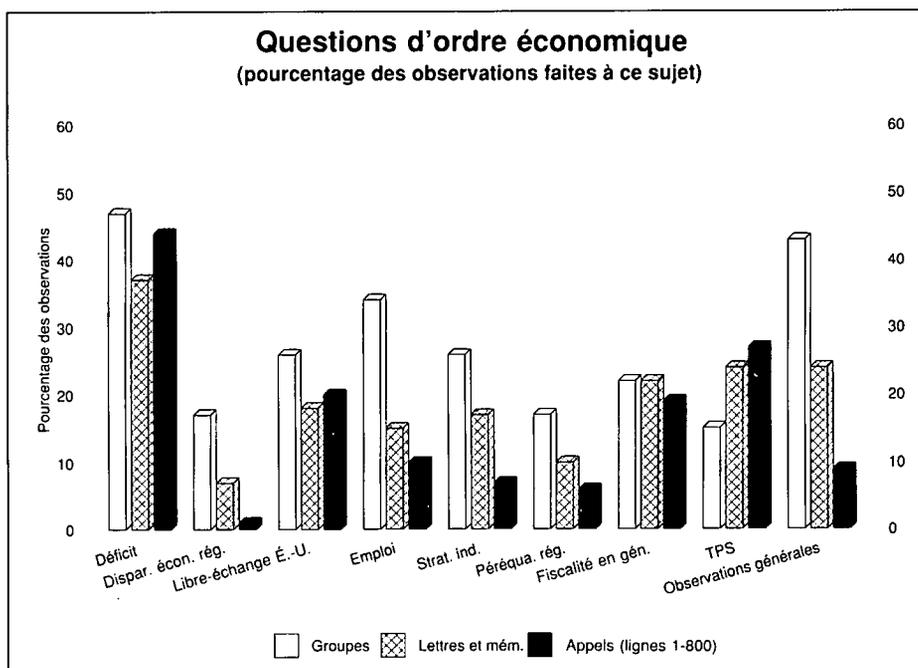
Figure 9



## L'ÉCONOMIE CANADIENNE (SUITE)

La figure 10 donne les pourcentages pour chaque type d'observations portant sur les sujets énumérés au bas du graphique, dans le contexte de l'économie du Canada, faites dans les rapports de discussion de groupe, dans les lettres et mémoires, ainsi que dans les appels à la «Boîte à idées» (lignes 1-800).

**Figure 10**



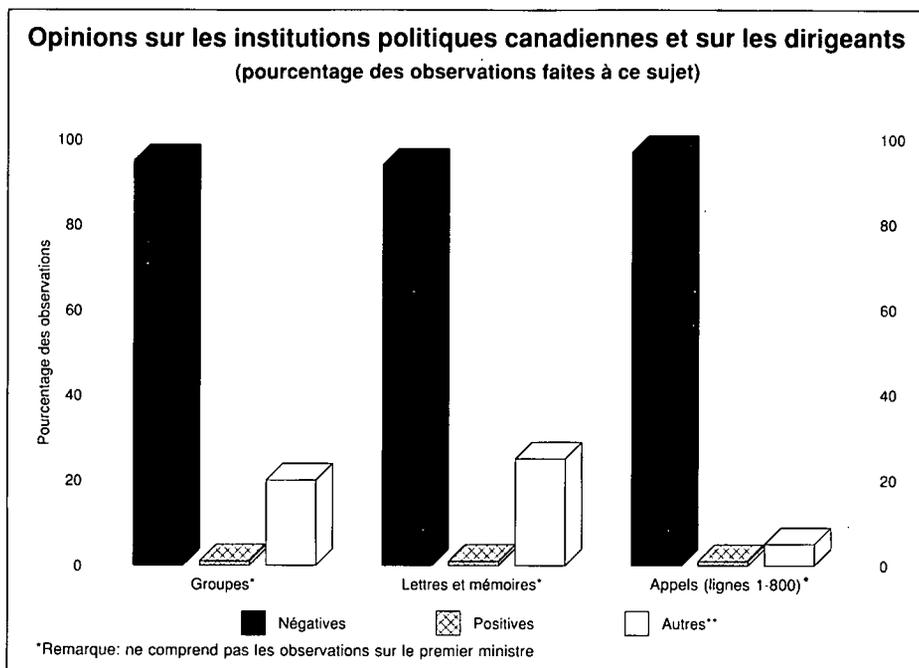
*Remarque:*

Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que plusieurs opinions sont parfois notées pour une seule et même intervention.

# LA RESPONSABILITÉ DES LEADERS

La figure 11 représente les opinions sur les institutions politiques canadiennes et nos dirigeants exprimées dans les rapports de discussion de groupe, dans les lettres et mémoires, ainsi que dans les appels à la «Boîte à idées» (lignes 1-800).

**Figure 11**



*Remarque:*

Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que plusieurs opinions sont parfois notées pour une seule et même intervention.

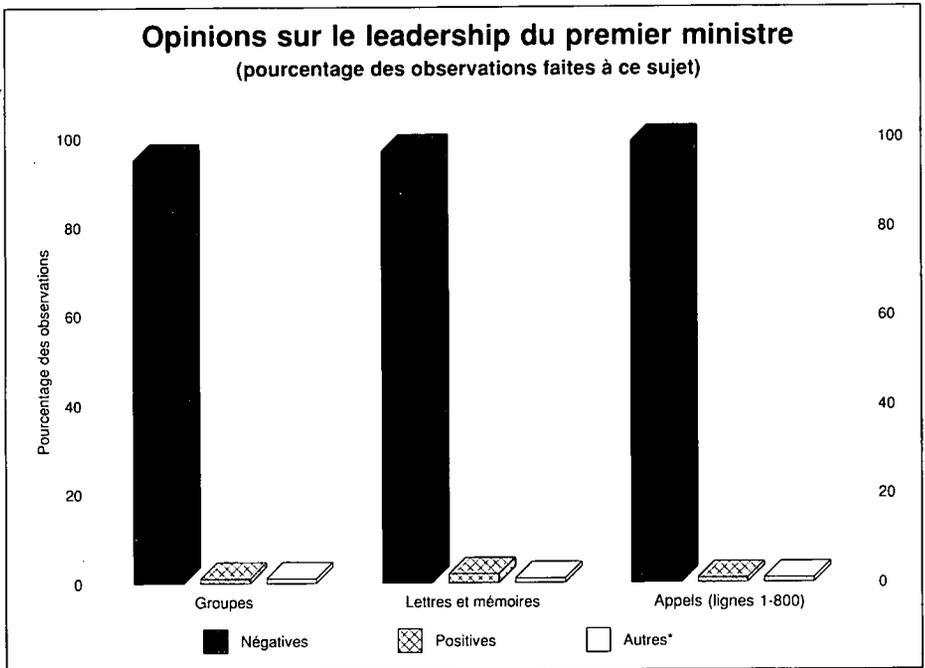
**\*\* Autres:**

Comprend les observations neutres sur le leadership et les recommandations faites au sujet du processus de réforme constitutionnelle.

## LA RESPONSABILITÉ DES LEADERS (SUITE)

La figure 12 représente les opinions sur le leadership du premier ministre exprimées dans les rapports de discussion de groupe, dans les lettres et mémoires, ainsi que dans les appels à la «Boîte à idées» (lignes 1-800).

Figure 12



*Remarque:*

Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 du fait que plusieurs opinions sont parfois notées pour une seule et même intervention.

**\*Autres:**

Comprend des observations neutres sur le leadership du premier ministre.